

Les financements accordés par l'État en 2022

Pour l'hébergement et le logement

 Accès au
logement

 Amélioration
du parc

 Hébergement
et insertion

 Production
de logements
sociaux

Sommaire

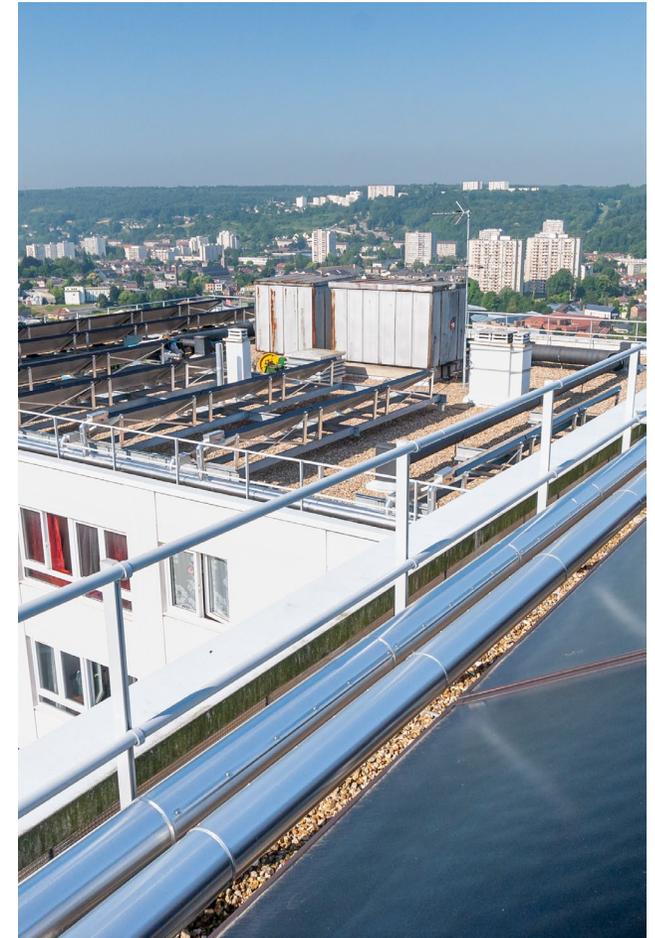
Introduction	3	<ul style="list-style-type: none"> Plan de financement par département des logements sociaux agréés Mode de production par département des logements sociaux agréés Évolution des agréments en fonction de la typologie des logements
1 – Hébergement et Insertion	7	<ul style="list-style-type: none"> Agréments de logements en PLAI adapté : crédits et nombre de logements concernés par département Agréments de logements étudiants : subventions et nombre de logements concernés par département Agréments de logements jeunes : subventions et nombre de logements concernés par département Production de logements intermédiaires Subventions et aides indirectes de l'État Aide à la relance de construction durable
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de places du parc d'hébergement et d'insertion (BOP 177, 303 et 104) Évolution du parc d'hébergement et d'insertion (BOP 177, 303 et 104) Répartition et évolution des crédits d'hébergement et d'insertion des personnes vulnérables (BOP 177) Nombre de places et crédits de l'hébergement et de l'intégration des demandeurs d'asile et réfugiés (BOP 303 et 104) Répartition des crédits pour l'inclusion sociale et la protection des personnes (BOP 304) Crédits dédiés à l'humanisation des centres d'hébergement Zoom sur l'accueil des Ukrainiens en 2022 Mise en œuvre des revalorisations des métiers de l'accompagnement social et du médico-social 		
2 - Accès au logement	16	5 – Accession à la propriété 42
<ul style="list-style-type: none"> Accès au logement social des publics prioritaires Intermédiation locative (Solibail) Accompagnement vers et dans le logement (AVDL et Dalo) Aides personnelles au logement Bilan du dispositif « équipes mobiles de prévention des expulsions » Fonds national d'aide aux impayés locatifs (volet « maintien du FSL ») Renforcement temporaire des CCAPEX 		<ul style="list-style-type: none"> Évolution des réservations d'agréments de PSLA par département Organismes de foncier solidaire (OFS) agréés et logements en bail réel solidaire (BRS) livrés
3 - Logements spécifiques	25	7 - Amélioration du parc de logements 45
<ul style="list-style-type: none"> Agréments de logements foyers – résidences sociales : subventions / crédits et nombre de logements concernés Crédits dédiés à l'accueil des gens du voyage (BOP 135) 		<ul style="list-style-type: none"> Plan de relance – rénovation énergétique 2022 Aides de l'Anah – parc privé Aides de l'Anah aux propriétaires Zoom sur les aides spécifiques à la rénovation énergétique Intervention sur les copropriétés fragiles ou en difficulté Opération programmées portées par les collectivités territoriales Communes couvertes par un programme financé par l'Anah Lutte contre l'habitat indigne – subventions Anah : RHI et THIORI Lutte contre l'habitat indigne (BOP 135) Lutte contre l'habitat indigne (BOP 135) - AAP régional pour SULHI
4 - Production de logements	28	8 - Rénovation urbaine 56
<ul style="list-style-type: none"> Logements sociaux agréés en 2022 Plan de financement régional des logements sociaux agréés par le FNAP 		<ul style="list-style-type: none"> Bilan du premier programme national de renouvellement urbain (PNRU) État de validation des projets du nouveau programme national de renouvellement urbain

Introduction

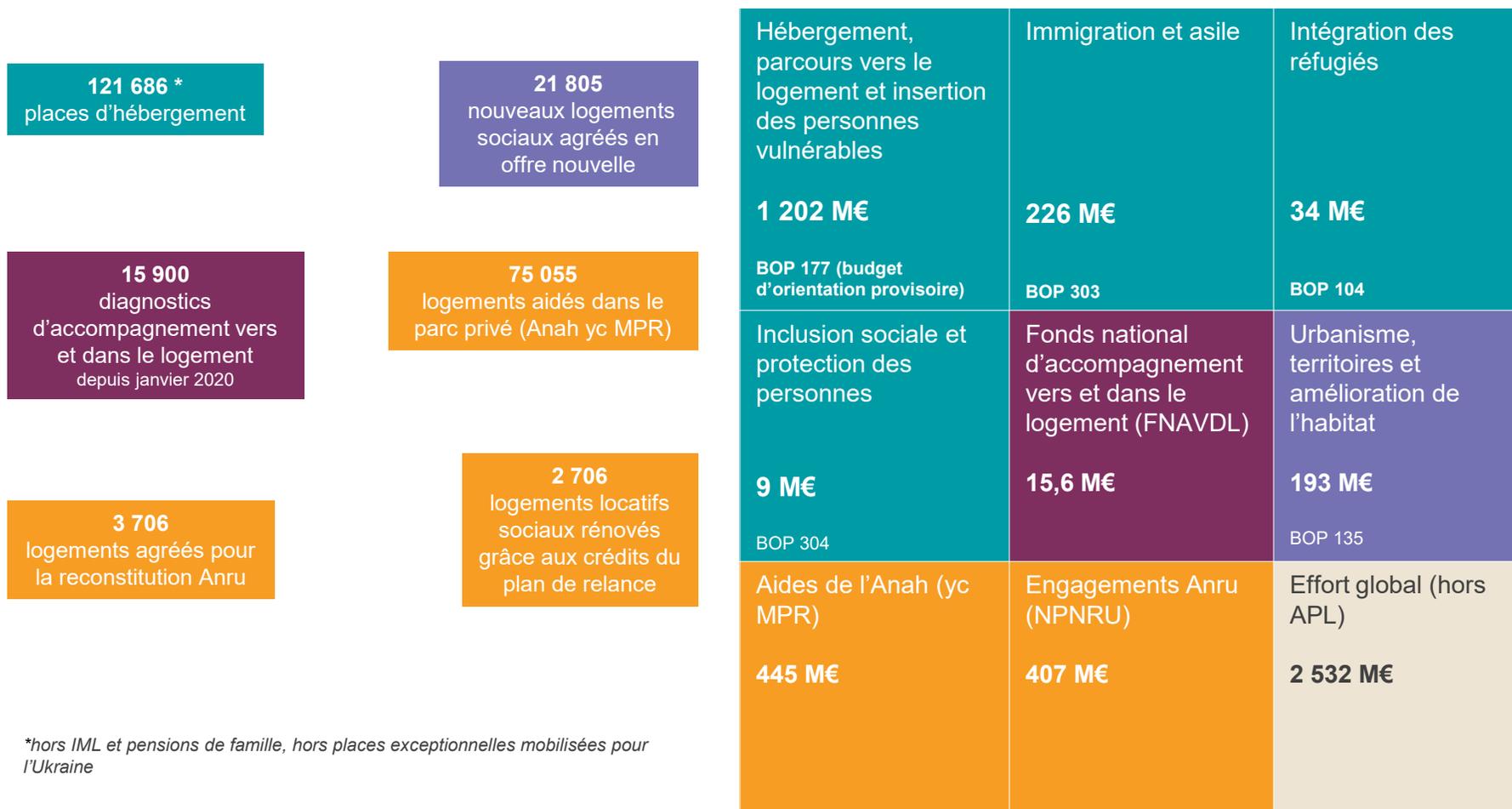
La direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement publie la 4^e synthèse annuelle des financements accordés par l'État pour l'hébergement et le logement en Île-de-France.

L'année 2022 a marqué la fin de la crise sanitaire et le retour à une activité économique d'avant-crise. Cependant, dès février, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué une arrivée massive de réfugiés ukrainiens que l'Île-de-France a accueilli et/ou réorientés et le début de la crise énergétique.

C'est dans ce contexte que l'État continue ses efforts pour l'hébergement des personnes les plus fragiles et pour la construction et la rénovation de logements.



Engagements financiers de l'État en Île-de-France en 2022 (aides directes)



*hors IML et pensions de famille, hors places exceptionnelles mobilisées pour l'Ukraine

Descriptif des BOP 135, 177 et 303

Le BOP 135 : ce programme comporte notamment les crédits d'aménagement et d'accompagnement des collectivités pour un développement durable des territoires, les crédits d'aides à la pierre, dont l'utilisation fait intervenir le Fonds national des aides à la pierre pour la construction de logements sociaux ainsi que les crédits d'aide à l'amélioration et à la rénovation énergétique des logements privés. Ces crédits sont complétés par des aides fiscales.

Le BOP 177 : ce programme porte la politique d'hébergement et d'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées. Il se compose de trois actions :

- prévention de l'exclusion ;
- hébergement et logement adapté ;
- conduite et animation des politiques de l'hébergement et de l'inclusion sociale.

Le BOP 303 : ce programme regroupe les moyens relatifs à l'entrée, à la circulation, au séjour et au travail des étrangers, à l'éloignement des personnes en situation irrégulière et à l'exercice du droit d'asile. Il est structuré en quatre actions : « circulation des étrangers et politique des visas », « garantie de l'exercice du droit d'asile », « lutte contre l'immigration irrégulière » et « soutien » où sont inscrits les moyens relatifs au fonctionnement courant des services de la direction générale des étrangers en France.

Descriptif des BOP 104 et 304

Le BOP 104 : ce programme regroupe les crédits d'intervention consacrés à l'intégration des étrangers et des réfugiés et s'articule autour de cinq actions :

- accueil des étrangers primo-arrivants ;
- accompagnement des étrangers primo-arrivants ;
- accès à la nationalité française ;
- accompagnement des réfugiés ;
- accompagnement du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants.

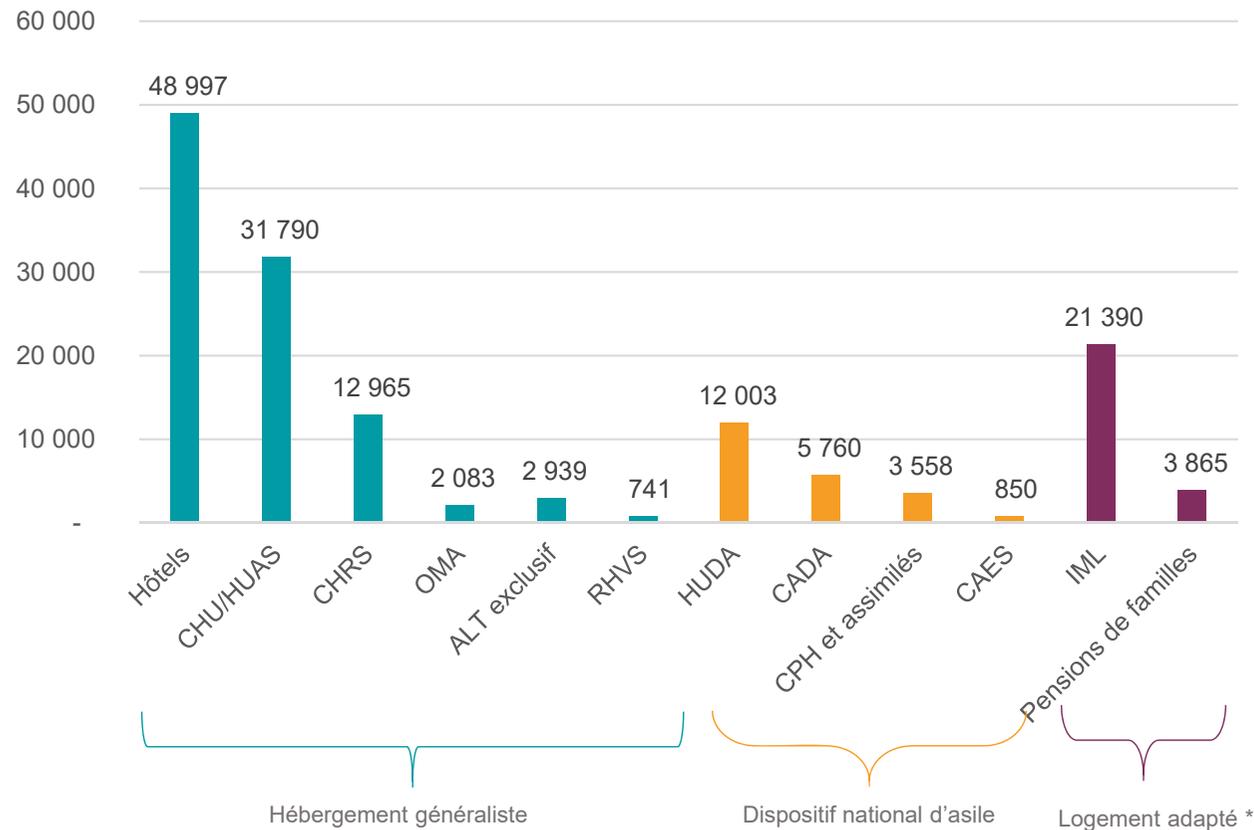
Le BOP 304 : ce programme regroupe les moyens de l'État relatifs à la prime d'activité ainsi que d'autres dispositifs concourant à l'inclusion sociale et la protection des personnes. Il s'articule autour de :

- la prime d'activité et d'autres dispositifs concourant à la lutte contre la pauvreté ;
- les expérimentations œuvrant pour des pratiques innovantes ;
- la politique d'aide alimentaire ;
- les actions relatives à la qualification en travail social ;
- la protection juridique des majeurs ;
- la protection et l'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles vulnérables ;
- l'aide à la vie familiale et sociale des anciens migrants dans leur pays d'origine (AVFS) ;
- la stratégie interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Hébergement et insertion



Nombre de places du parc d'hébergement et d'insertion (BOP 177, 303, 104)



- 121 686 places d'hébergement
- 25 255 places en logements adaptés

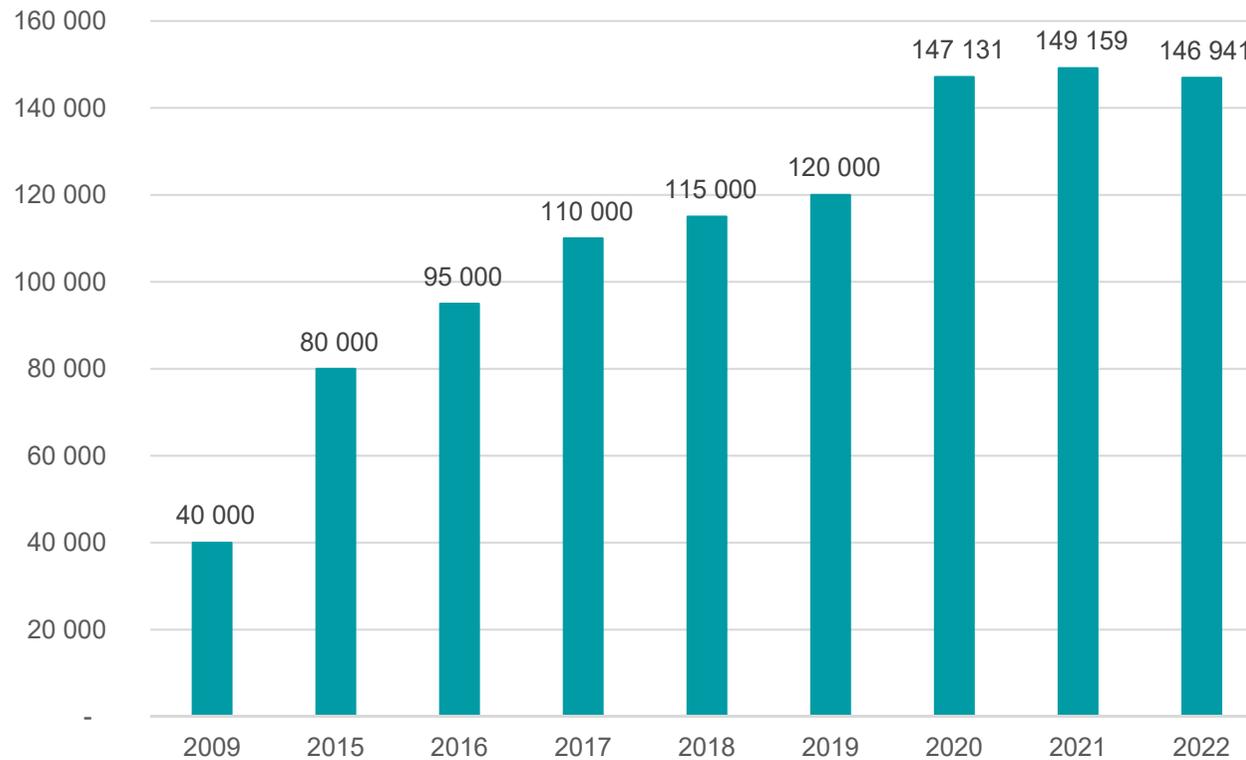
CHU : centre d'hébergement d'urgence
 HUAS : hébergement d'urgence avec accompagnement social
 CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale
 OMA : opération de mise à l'abri
 ALT : aide au logement temporaire
 RHVS : résidence hôtelière à vocation sociale
 HUDA : hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
 CADA : centre d'accueil pour demandeurs d'asile
 CPH : centre provisoire d'hébergement
 CAES : centre d'accueil et d'examen des situations
 IML : intermédiation locative

* Les résidences sociales autre que les pensions de famille ne sont pas financées par les BOP 177, 303, 104 et n'apparaissent donc pas dans le total présenté

Pour dispositif Ukraine voir le zoom Ukraine

Sources : enquête mensuelle Dihal et suivi Drihl

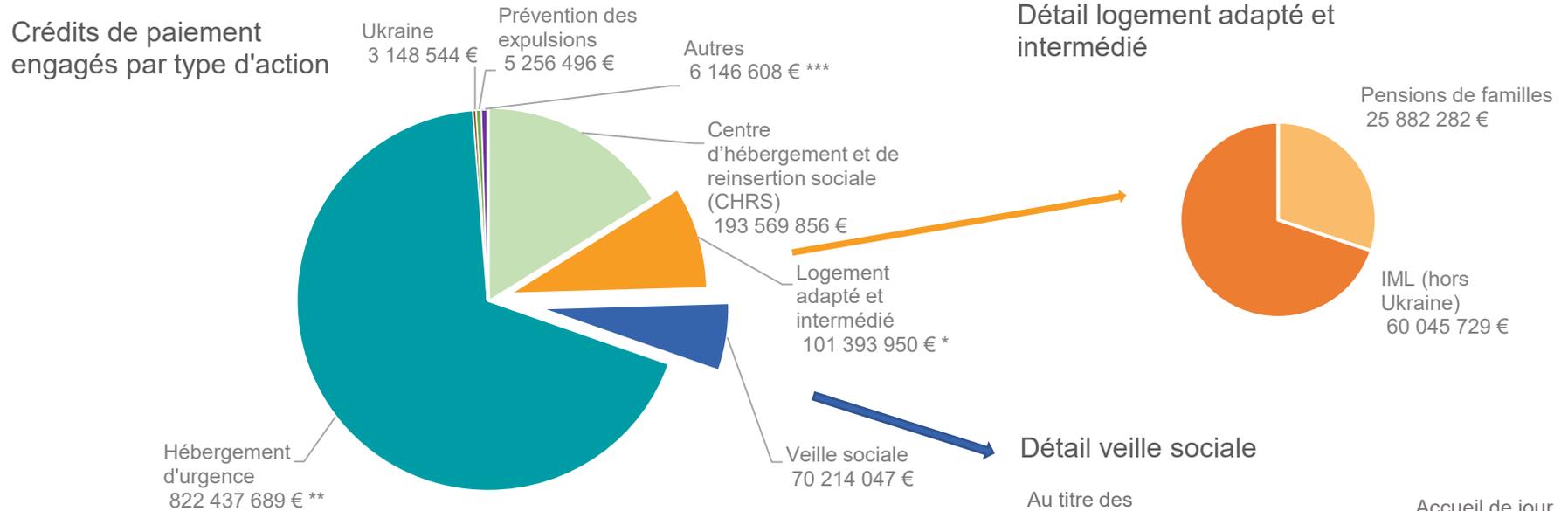
Évolution du parc d'hébergement et d'insertion (BOP 177, 303, 104)



De **40 000** places en 2009
à **146 941** incluant le
logement adapté.

Sources : FINESS, enquête « localisation des nuitées hôtelières », Drihl

Répartition et évolution des crédits d'hébergement et d'insertion des personnes vulnérables (BOP 177)



*IML, pensions de famille, AGLS (aide à la gestion locative sociale), Un chez soi d'abord, accompagnement social lié au logement adapté, autres logements adaptés.

** y compris l'aide au logement temporaire (ALT 1) logement pour des durées de séjour limitées, des personnes défavorisées en situation d'urgence

***y compris bidonvilles, territoires de mise en œuvre accélérée du logement d'abord

	2019	2020	2021	2022
Crédits de paiement du BOP 177	866 837 608 €	1 052 546 559 €	1 257 014 719 €	1 202 167 190 €

Nombre de places et crédits de l'hébergement et de l'intégration des demandeurs d'asile et réfugiés (BOP 303, 104)

Détail du BOP 303	Crédits de paiement	Places
Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA)	42 835 832 €	5 760
Centre d'accueil et d'examen des situations administratives (CAES)	11 969 449 €	850
Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA)	99 291 370 €	12 003
Assistance sanitaire en Centre de rétention administrative (CRA)	3 361 241 €	657
Ukraine	68 053 778 €	10 652
TOTAL BOP 303	225 511 670 €	29 922

Détail du BOP 104	Crédits de paiement	Places
Centre provisoire d'hébergement (CPH) et assimilés	31 107 160	3 966
Accompagnement des réfugiés	3 026 954	
Total BOP 104	34 134 114	

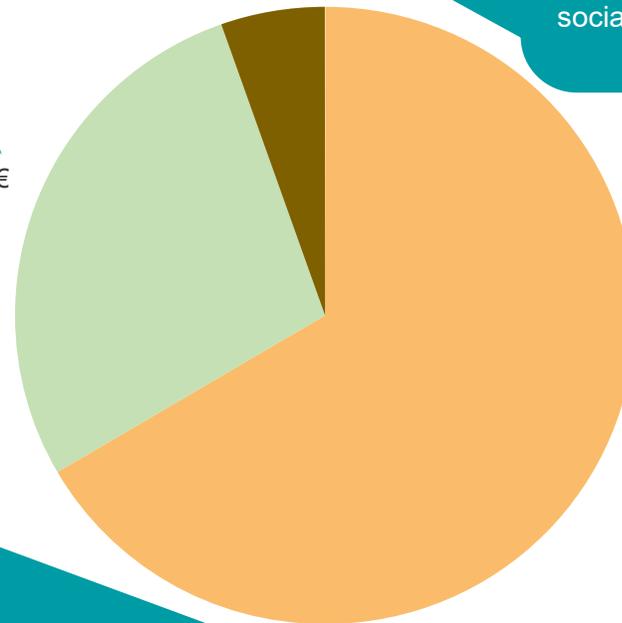
Répartition des 9,34 M€ de crédits pour l'inclusion sociale et la protection des personnes (BOP 304)

Domiciliation – action 19
Amélioration quantitative et qualitative de l'offre et de l'activité proposées par les organismes agréés (hors CCAS). Exemples : financement du matériel et de locaux, financement d'ETP ou de formations

Précarité menstruelle – action 13
9 projets expérimentaux de portée régionale ou interdépartementale à destination des étudiantes, des femmes hébergées à l'hôtel, fréquentant les dispositifs de veille sociale

2618 537 €
(28%)

506 237 €
(5%)



Aide alimentaire – action 14
Dont 2,3 M€ de crédits exceptionnels de la part de la DGCS (direction générale de la Cohésion sociale). Exemples : distribution alimentaire, maraudes alimentaires, soutien aux épiceries sociales, etc.

6 213 419 €
(67%)

Crédits dédiés à l'humanisation des centres d'hébergement

Commune	Maître d'ouvrage	Etablissement	Montant de travaux ou d'études (€)	Subventions Anah (€)	Taux de subventions Anah	Montant de subventions/ place (€)	Nombre de places après travaux
Paris	CASVP	Centre d'hébergement Pauline ROLLAND	50 000	50 000	100%	241	207
Carrières-sous-Poissy	SEAY	Centre d'hébergement et d'accueil temporaire de Carrières sous Poissy	835 065	417 533	50%	4 971	84
Total			885 065	467 533	53%	5 138	291

Source : Anah

Deux opérations en 2022
 Montant moyen de subvention : 5 138 € par place

Zoom sur l'accueil des Ukrainiens en 2022

En 2022, plus de 10 000 places d'hébergement ont été successivement ouvertes pour accueillir et prendre en charge les personnes déplacées en provenance d'Ukraine au sein d'accueils de jour et d'accueils de courte durée (SAS) au titre du BOP 303 :

	Accueil de jour	Hubs de courte durée	Capacité hébergement <i>ad hoc</i>	Transports	Total
IDF	2 952 157	18 239 116	46 080 340	782 165	68 053 778

Des logements ont également été mobilisés pour cet accueil dans le cadre de l'intermédiation locative ou de l'hébergement citoyen avec un accompagnement social réalisé par des associations mandatées par l'Etat au titre du BOP 177 :

	IML	Hébergement citoyen	Ingénierie	Total
IDF	1 500 511	1 074 806	573 227	3 148 544

2 675 personnes accompagnées en 2022 (personnes "uniques" sans doublon) dans le cadre d'un hébergement citoyen soutenu par l'Etat.

158 ménages, soit 439 personnes logées dans le cadre de l'IML Ukraine à fin décembre 2022.

Mise en œuvre des revalorisations des métiers de l'accompagnement social et du médico-social

La revalorisation annoncée lors de la conférence des métiers de l'accompagnement social et du médico-social du 18 février 2022 s'est traduite par une compensation par l'Etat pour les employeurs relevant du périmètre de la branche Habitat et Logement accompagné (HLA) et de la branche de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale (BASSMS) ainsi que pour les employeurs ne relevant pas de ces branches mais ayant pris des accords locaux ou d'entreprise. Attribués en 2022 pour une partie de l'année, ces crédits seront étendus en année pleine en 2023.

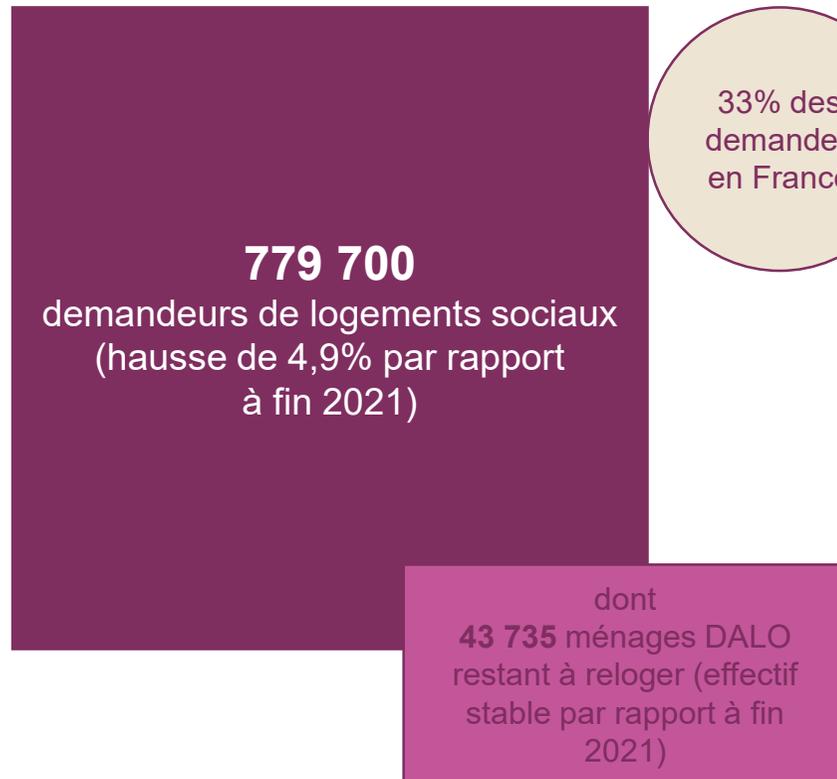
BOP 177	Veille sociale	2 673 998,58 €	
	Hébergement	19 950 784,08 €	Y compris l'aide au logement temporaire (ALT1), logement pour des durées de séjour limitées pour des personnes défavorisées en situation d'urgence
	Logement	6 913 784,39 €	Y compris pensions de familles évaluées à 1,5 M€
	Autres	633 904,09 €	
BOP 303	Hébergement	2 489 073,00 €	
BOP 104	Hébergement	838 618,02 €	
TOTAL		33 500 162,16 €	

Accès au logement

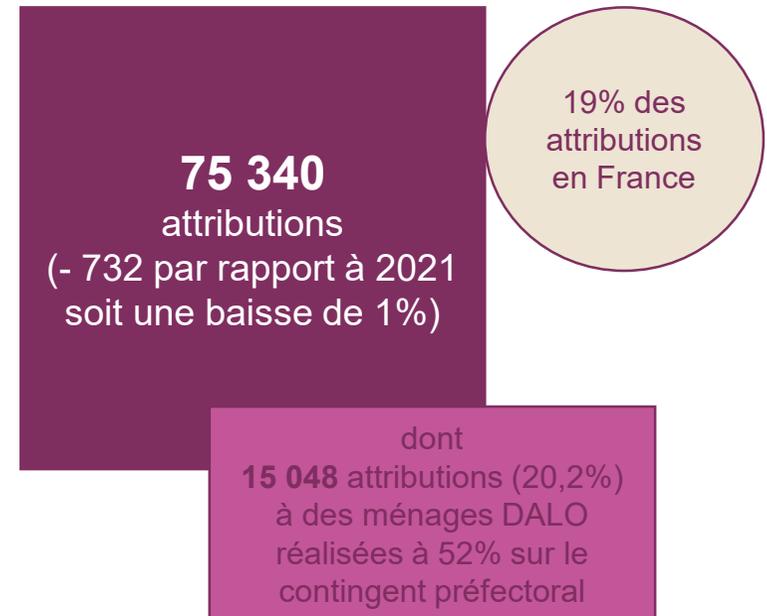


Accès au logement social des publics prioritaires

Au 31 décembre 2022



En 2022



Source : Drihl

mardi 27 juin 2023

Intermédiation locative (Solibail)



1 617 ménages ont intégré un logement Solibail
(1 858 en 2021)

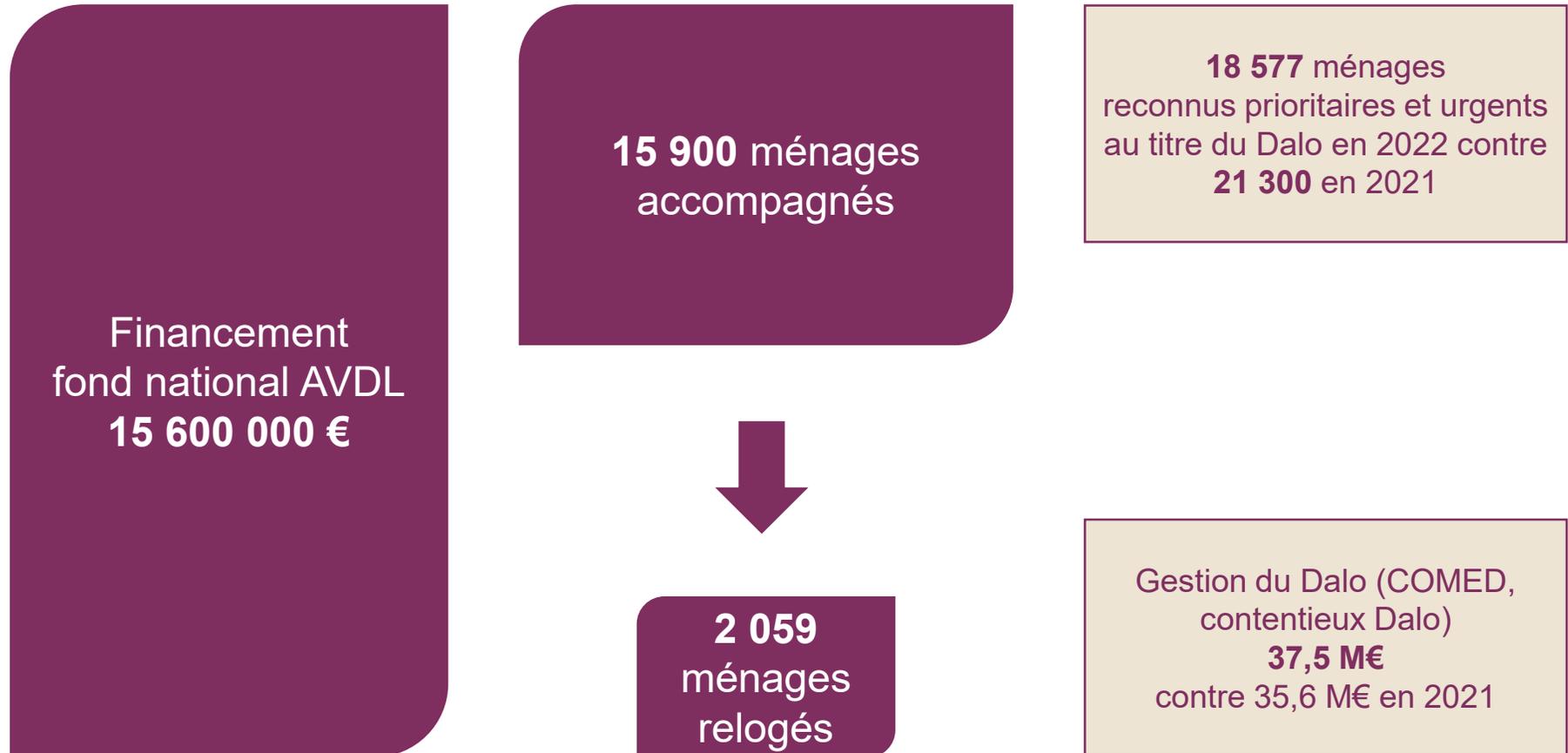
- **64%** issues de l'hôtel
- **26%** issues d'une structure d'hébergement

1 360 ménages ont quitté leur logement Solibail
(1 472 en 2021)

87,4% pour accéder à un logement autonome et pérenne
(92% en 2021)

Source : Drihl

Accompagnement vers et dans le logement (AVDL et Dalo)



Source : Drihl

Aides personnelles au logement

Chiffres 2021

Fonds national d'aide au logement (FNAL)

- Aide personnalisée au logement - APL (parc conventionné)
- Allocation de logement - AL (parc non conventionné)

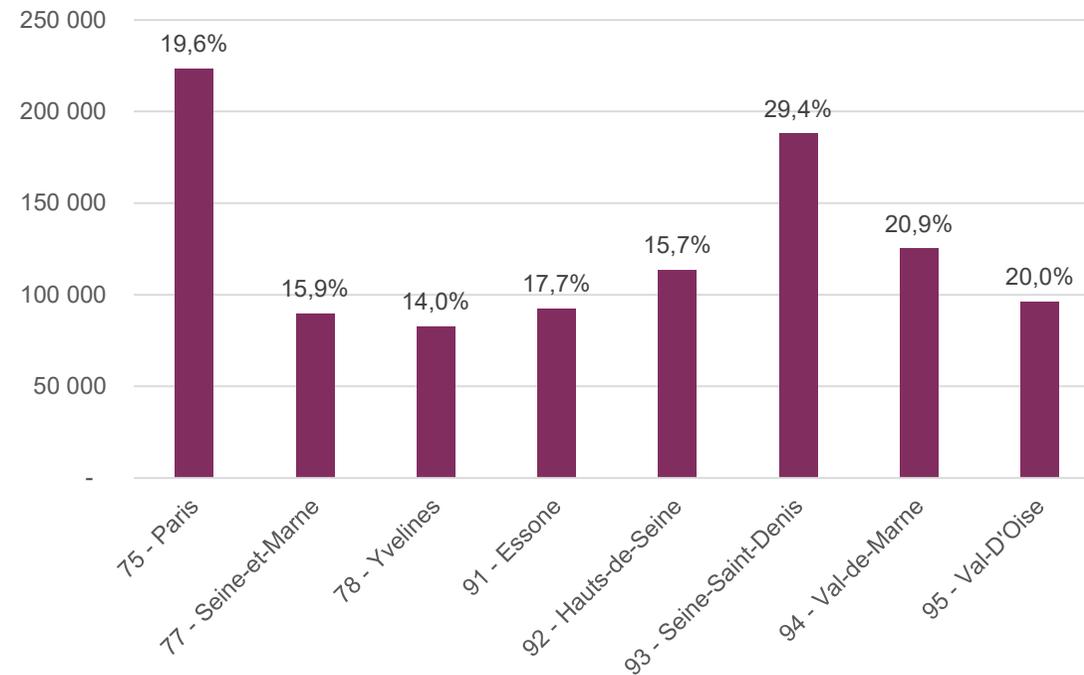
1 010 321
bénéficiaires

2,8 Md€
d'aides



235 € d'aide
mensuelle par
bénéficiaire
en moyenne

Nombre de ménages bénéficiaires par département
et part de la population couverte



Source : CNAF 2021 et CCMSA 2021, traitement DHUP

Note de lecture : au 31 décembre 2021, 223 000 ménages, résidant à Paris, bénéficient d'une aide au logement, ce qui représente 19,6% de la population parisienne totale.

Bilan du dispositif « équipes mobiles de prévention des expulsions »

Montant financé sur le BOP 177 : 1 490 000 €, répartis comme suit :

	Département	Montant
Equipes mobiles	Paris	200 000 €
	Hauts-de-Seine	179 100 €
	Seine-Saint-Denis	246 600 €
	Val-de-Marne	212 000 €
	Seine-et-Marne	165 800 €
	Yvelines	169 400 €
	Essonne	160 300 €
	Val-d'Oise	156 800 €

Source : Drihl

Bilan du dispositif « équipes mobiles de prévention des expulsions »

	Bilan du 1 ^{er} avril 2021 au 30 avril 2022	Bilan du 1 ^{er} mai 2022 au 31 octobre 2022 (6 mois)
Nombre de ménages contactés	6 247	3 187
Nombre de ménages rencontrés une seule fois	1 566 (25,07% du total des ménages contactés)	904 (28,37% du total des ménages contactés)
Nombre de ménages rencontrés plusieurs fois	254	302
Nombre total de ménages rencontrés	1 820	1 206
Nombre de diagnostics réalisés	1 194 (19,11% du total des ménages contactés)	841 (26,39% du total des ménages contactés)
Nombre de relogements accompagnés	44	35
Nombre d'impayés résorbés	96	126
Nombre de plans d'apurement mis en place	171	210
Nombre de ménages pour lesquels au moins un droit a été ouvert	155	185
Nombre de saisine de la commission de surendettement	-	46
Nombre de FSL octroyés	-	44

Source : Drihl

Mesure exceptionnelle : fonds national d'aide aux impayés locatifs (volet « maintien du FSL »)

Ce fonds d'aide abonde les fonds de solidarité logement (FSL) gérés par les conseils départementaux et les métropoles en permettant de doubler les capacités en matière d'aide au paiement des loyers. D'un montant de 30 millions d'euros, il permet de soutenir les collectivités pour venir en aide aux ménages dont la situation financière a été rendue difficile par la crise sanitaire et qui sont peu habitués à solliciter les services sociaux.

Montant alloué sur le BOP 177 : 4 355 893 €, répartis comme suit :
Versé en 2022 sur l'exercice 2021

Département	Montants
Paris	927 609 €
Hauts-de-Seine	1 833 773 €
Seine-Saint-Denis	945 618 €
Val-d'Oise	648 893 €

Source : Drihl

Renforcement temporaire des CCAPEX *

* Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives

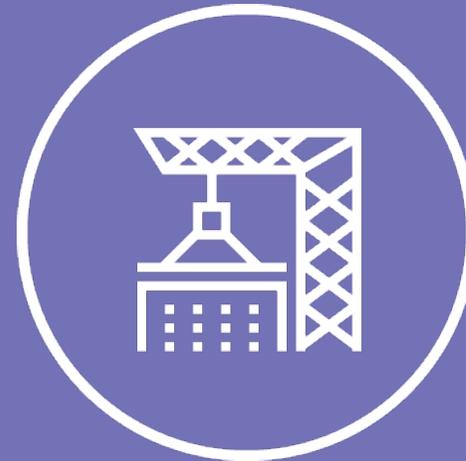
Ces financements ont permis le recrutement de chargés de mission prévention des expulsions pour les conseils départementaux ou les Adil.

Montant alloué sur le BOP 177 : 495 000 €, répartis comme suit :

Département	Montant	Nombre d'ETP
Paris	110 000 €	2
Hauts-de-Seine	110 000 €	2
Seine-Saint-Denis	55 000 €	1
Essonne	110 000 €	2
Val-d'Oise	110 000 €	2

Source : Drihl

Logements spécifiques



Agréments de logement foyers – résidences sociales : subventions / crédits et nombre de logement concernés

	Nombre de logements agréés	Financement total (M€)	Montant de la subvention État (M€)
Logements foyers pour personnes âgées	645	90,97	0,00
Logements foyers pour personnes handicapées	77	8,27	0,00
Résidences sociales	2 143	210,62	50,02
dont FJT (foyers jeunes travailleurs)			
dont Pensions de famille	647	72,33	18,21
dont Pensions de famille hors résidence accueil	413	44,15	12,94
dont Résidences d'accueil	234	28,18	5,26
dont Résidences sociales généralistes	1 496	138,29	31,81
dont RSJA (résidences sociales jeunes actifs)	598	60,10	11,74
dont Publics issus de FTM (foyers de travailleurs migrants)	721	55,87	15,38
dont Autres publics spécifiques	177	22,31	4,69
TOTAL	2 865	309,86	50,02

En 2021,
3 707 logements
avaient été
agréés

Source : Sisal

mardi 27 juin 2023

Crédits dédiés à l'accueil des gens du voyage



BOP 135 - Création d'aires d'accueil et de terrains familiaux locatifs :

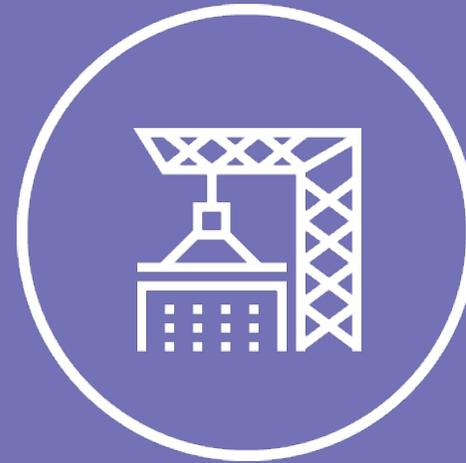
- 504 000 € engagés en Essonne (Bondoufle) pour un terrain familial de 24 places

Plan de relance
pour la réhabilitation des aires d'accueil :

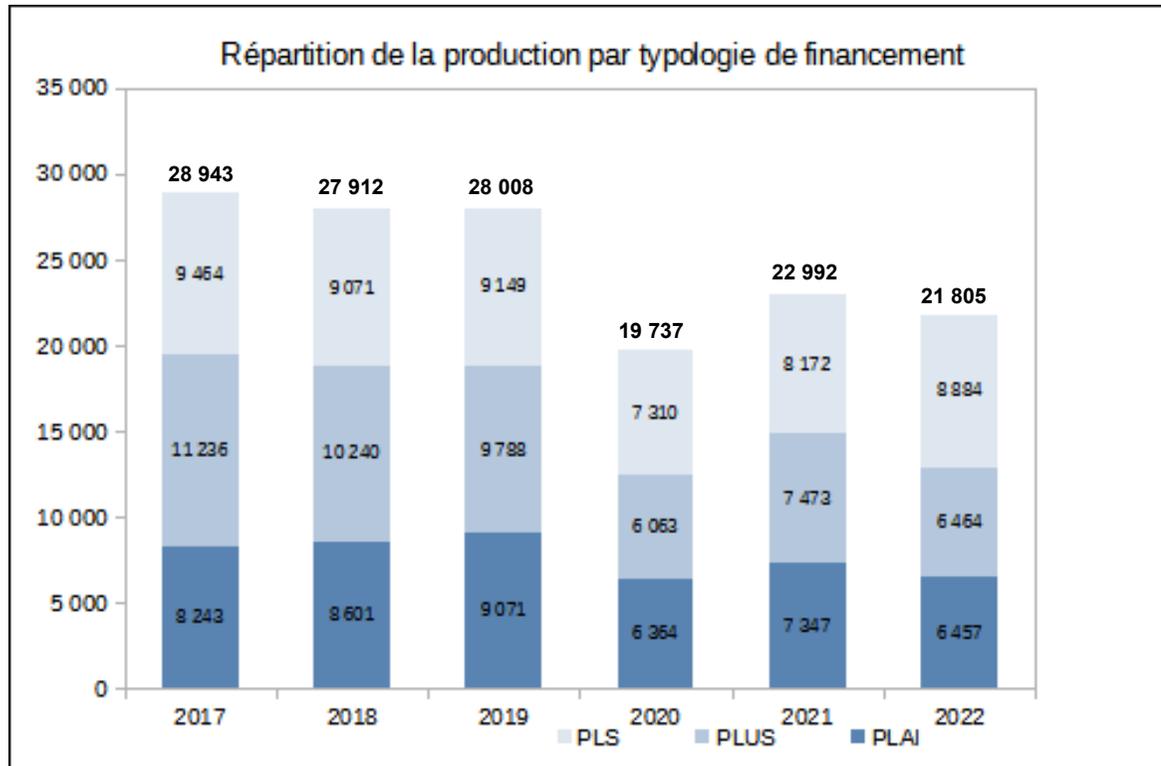
- Enveloppe régionale de près d'1,2 M€
- 23 projets pour 593 places :
 - 7 projets en Seine-et-Marne pour 234 places
 - 4 projets dans les Yvelines pour 99 places
 - 7 projets en Essonne pour 152 places
 - 1 projet en Seine-Saint-Denis pour 14 places
 - 1 projet dans le Val-de-Marne pour 30 places
 - 3 projet dans le Val-d'Oise pour 64 places

Source : Drihl

Production de logements



Logements sociaux agréés en 2022



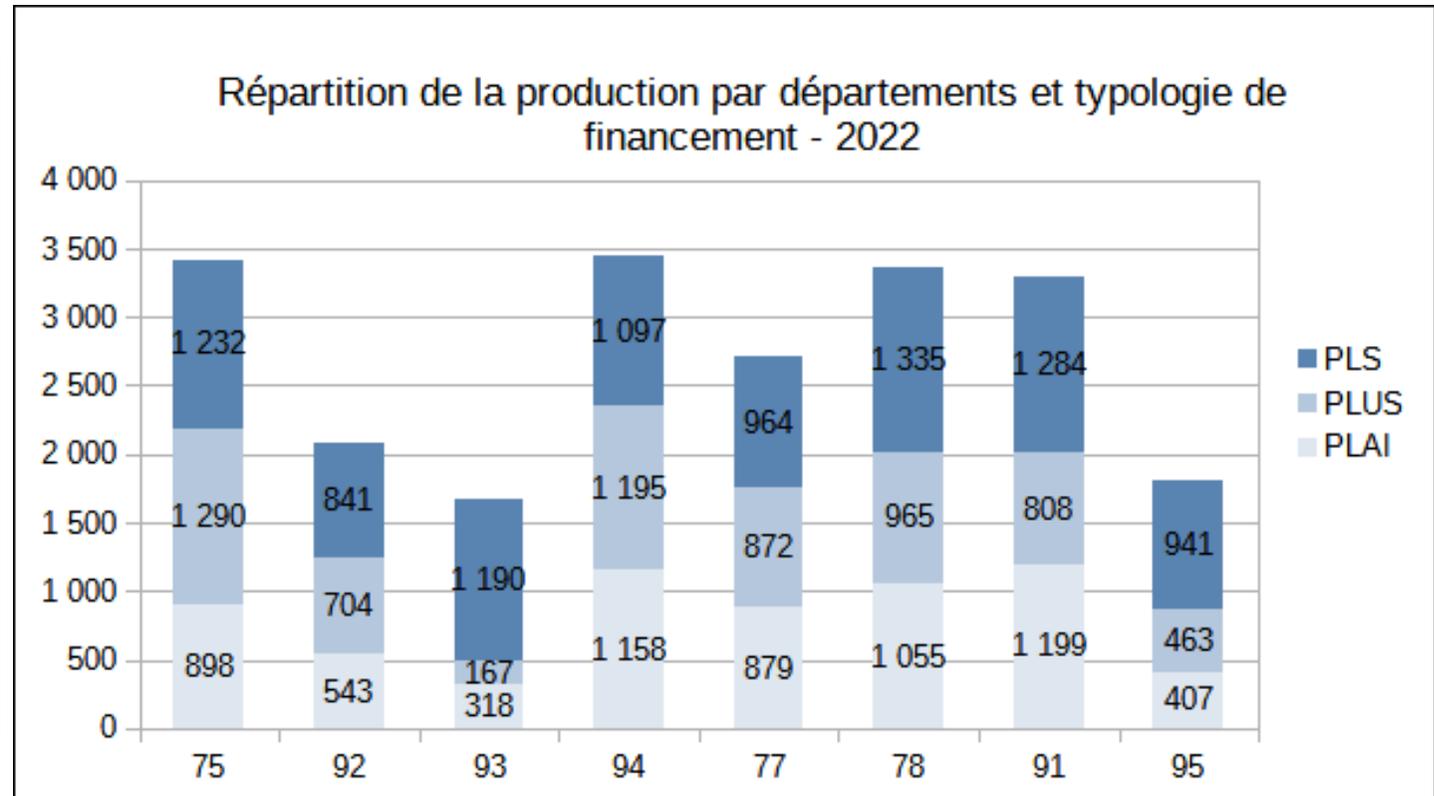
21 805 logements sociaux agréés en offre nouvelle au titre du FNAP et **3 706** au titre de l'Anru, soit **25 511** logements sociaux agréés en 2022 (+5%)

Source : Sisal, Ioda

Logements sociaux agréés en 2022

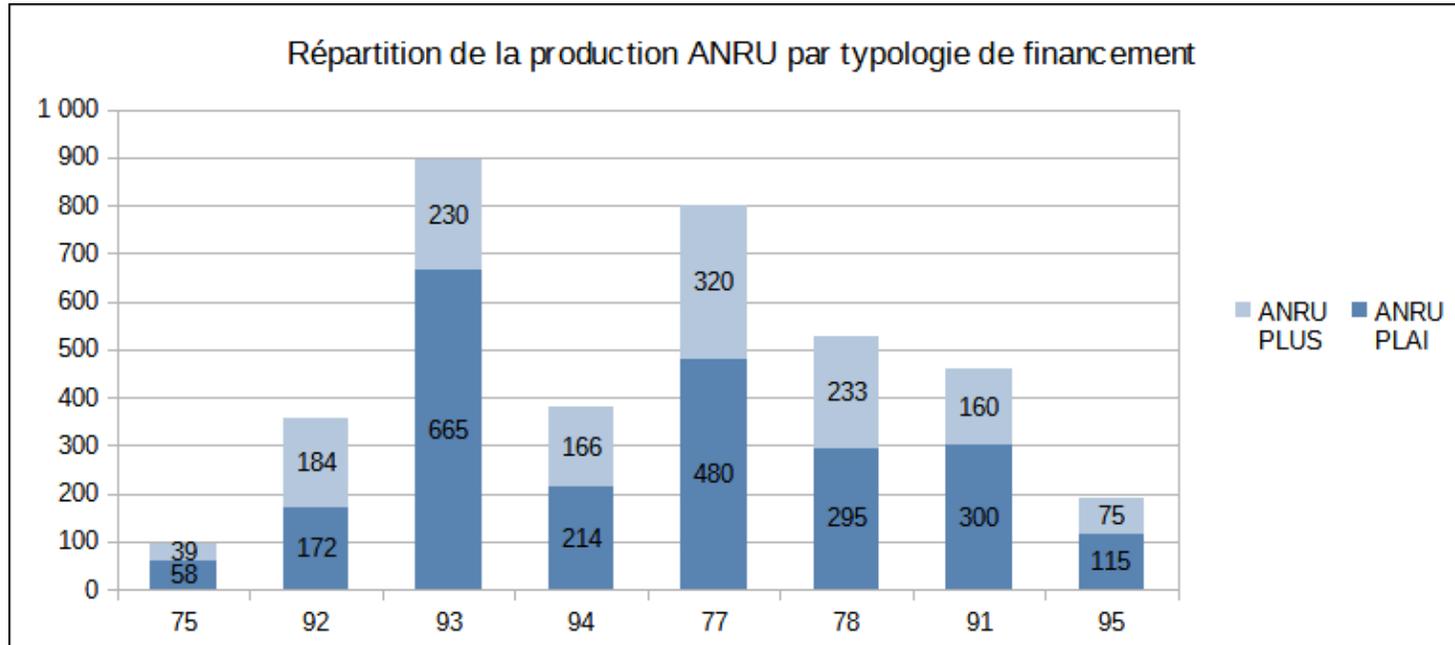
6 457 PLAI agréés dont :

- 4 191 logements ordinaires
- 2 266 logements en hébergement (PSH), résidences sociales, résidences universitaires, pensions de famille et résidences accueil



Source : Sisal, Ioda

Logements sociaux agréés en 2022

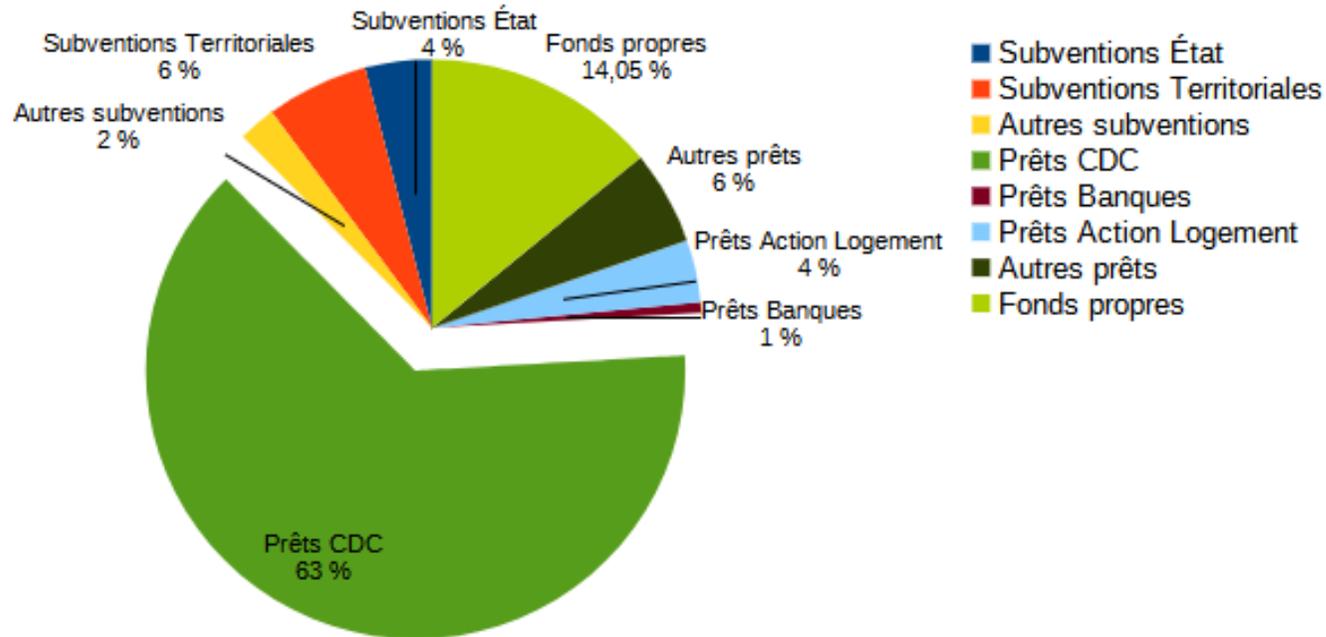


3 706 LLS
agréés en
financement
Anru
(2 299 PLAI et
1 407 PLUS)

Financements :

- 36 093 200 € de subvention Anru
- 78 578 800 de droits à prêts Action Logement Services (ALS)

Plan de financement régional des logements sociaux agréés par le FNAP



Total : 4,04 Md€
(3,95 Md€ en 2021)

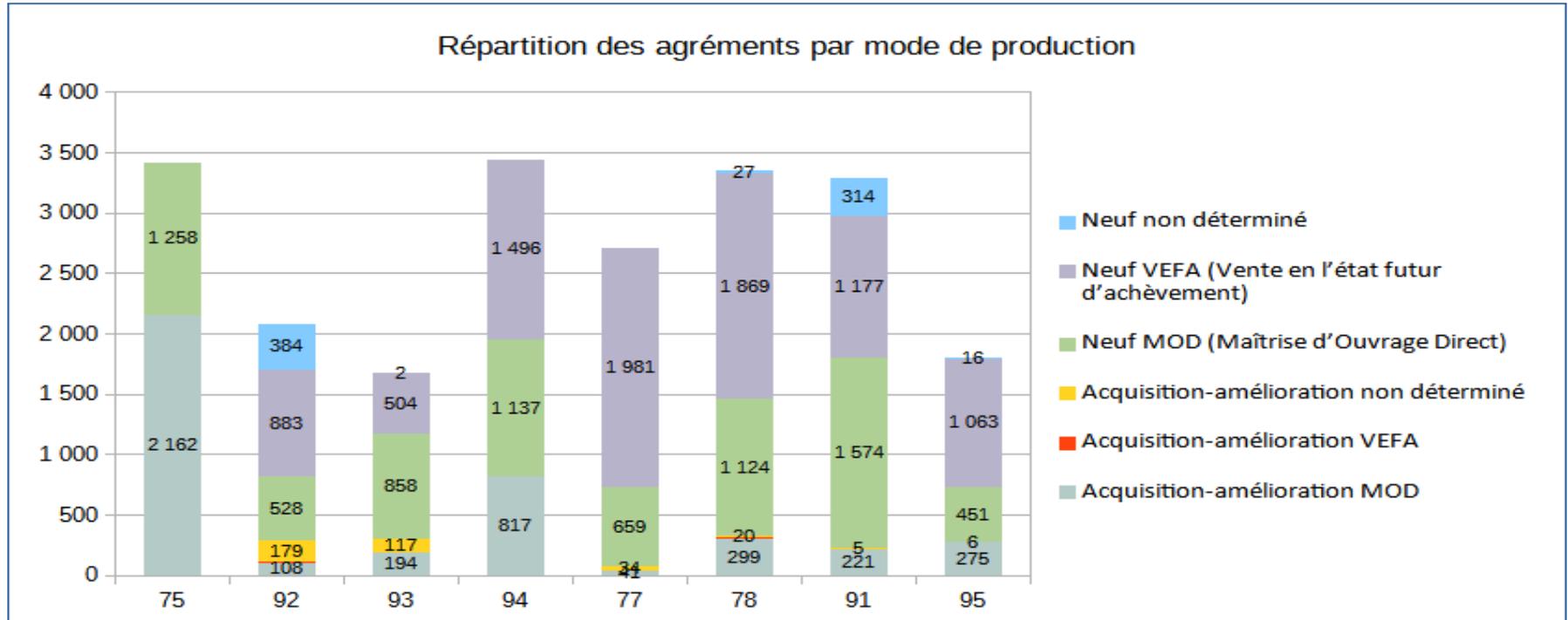
Source : Sisal

Plan de financement par département des logements sociaux agréés par le FNAP

Département	Nombre de logements agréés	Subventions État	Subventions territoriales	Autres subventions	Prêts CDC	Prêts banques	Prêts Action Logement	Autres prêts	Fonds propres	Total montant de financement
75	3 420	50 210 895	91 287 848	12 060 742	372 051 260	3 336 046	100 000	61 543 269	75 459 020	666 049 080
92	2 088	16 587 000	39 689 813	13 904 744	256 424 352	8 227 341	13 065 575	19 003 101	63 890 485	430 792 411
93	1 675	6 852 915	4 937 397	4 408 303	186 411 443	3 564 895	7 849 227	28 707 659	42 478 829	285 210 668
94	3 450	28 194 913	22 105 842	14 806 215	475 172 623	245 000	29 669 352	24 162 391	89 967 071	684 323 407
77	2 715	11 659 850	9 800 431	11 423 546	349 740 128	1 424 449	25 074 100	10 838 452	71 074 287	491 035 243
78	3 355	20 034 648	55 057 768	10 311 077	353 999 089	4 964 605	19 954 328	34 061 706	93 169 069	591 552 290
91	3 291	19 874 892	19 420 117	17 673 318	372 747 081	3 188 513	35 970 894	17 444 297	87 856 203	574 175 315
95	1 811	7 590 000	5 715 210	7 104 847	198 853 392	1 412 760	19 932 000	32 727 861	43 574 407	316 910 477
TOTAL	21 805	161 005 113	248 014 426	91 692 791	2 565 399 367	26 363 609	151 615 477	228 488 736	567 469 370	4 040 048 890
	En %	4%	6%	2%	63%	1%	4%	6%	14%	100%

Source : Sisal

Mode de production par département des logements sociaux agréés en 2022 (hors Anru)



Source : Sisal

La part du neuf
demeure élevée
en Île-de-France, à 79 %
[87% hors Paris]

Evolution des agréments en fonction de la typologie des logements (hors Anru)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total	%
T1	9 902	9 900	13 219	8 715	9 946	7 964	7 052	7 891	7 530	82 119	34,38%
T2	5 409	5 982	7 842	8 597	6 685	9 195	4 919	5 592	5 566	59 787	25,03%
T3	7 347	8 621	8 274	7 027	7 591	7 200	4 901	5 713	5 340	62 014	25,96%
T4	3 057	3 552	4 024	3 819	3 115	3 072	2 384	3 095	2 722	28 840	12,07%
T5+	742	897	725	785	574	577	481	701	647	6 129	2,57%
Total	26 457	28 952	34 084	28 943	27 911	28 008	19 737	22 992	21 805	238 889	100,00%

Soit 60% de la production en T1/T2

Source : Sisal

Agréments de logements en PLAI adapté : crédits et nombre de logements concernés par département

Objectif 2022 assigné	909
taux de réalisation	89%
budget notifié	14 057 970 €
taux de réalisation	88 %

En 2022, l'objectif PLAI-adapté a été atteint à 89 %.
Les départements 91 et 92 comptent pour la moitié de la production

	2019	2020		2021		2022	
	Nbre de logements	Nbre de logements	Crédits engagés	Nbre de logements	Crédits engagés	Nbre de logements	Crédits engagés
75	67	142	1 701 280	42	745 040	43	777 840
92	0	3	88 378	65	287 979	147	1 655 000
93	33	276	1 811 580	52	444 710	31	1 576 948
94	6	0		86	1 584 636	117	3 905 292
77	10	50	374 000	183	2 931 170	98	1 242 000
78	3	3	75 000	29	447 000	98	496 500
91	85	71	678 830	226	3 609 740	241	1 936 700
95	28	112	898 510	79	1 430 515	35	834 000
Total	232	657	5 627 578	762	11 480 790	810	12 424 280

Source : Sisal

Agréments de logements étudiants : subventions et nombre de logements concernés par département

	2021		2022	
	Nombre de logements agréés	Subventions État	Nombre de logements agréés	Subventions État
75	95	487 580	500	8 580 000
92	545	52 085	244	295 000
93	397	0	245	
94	543	0	144	975 000
77	0	0	168	
78	205	0	535	
91	237	161 000	550	
95	36	0	145	
Total	2 058	700 665	2 531	9 850 000

L'AAP pour l'ouverture au financement de logement PLAI en résidences universitaires a été reconduit en 2022. Dans ce cadre un projet d'Antin Résidence a été agréé au Kremlin-Bicêtre (94) pour 130 logements étudiants dont 65 en PLAI

Source : Sisal

Agréments de logements jeunes : subventions et nombre de logements concernés par département

	2021		2022		Dont FJT		Dont RSJA	
	Nombre de logements agréés	Subventions État	Nombre de logements agréés	Subventions État	Nombre de logements agréés	Subventions État	Nombre de logements agréés	Subventions État
75	220	8 413 983	77	2 972 000	0	0	77	2 972 000
92	66	1 131 926	43	946 000	0	0	43	946 000
93	0	0			0	0		
94	178	2 439 856	145	3 192 500	0	0	145	3 192 500
77	114	1 004 800	241	2 744 000	0	0	241	2 744 000
78	0	0	92	1 886 000	0	0	92	1 886 000
91	145	1 871 500			0	0		
95	90	1 356 713			0	0		
IDF	813	16 218 778	598	11 740 500	0	0	598	11 740 500

Source : Sisal

Production de logements intermédiaires

La production de logements intermédiaires est en augmentation limitée en 2022 par rapport à 2021 (+ 1 %, 8 436 logements), après avoir fortement crû les années précédentes (4 823 logements en 2018, 6 251 en 2019, 6 304 en 2020, 8 361 en 2021).

Mais elle connaît une tendance meilleure qu'à l'échelle nationale (- 9 %), avec des tendances différenciées par département (+ 29 % dans les Yvelines et à Paris, + 13 % dans l'Essonne, + 9 % dans le Val-de-Marne, - 15 % en Seine-et-Marne, - 10 % en Seine-Saint-Denis, - 4 % dans les Hauts-de-Seine et dans le Val-d'Oise)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution 2021/2022
IDF	287	2714	3476	4081	4823	6251	6304	8361	8436	+ 1%

Sources : enquête nationale DHUP

Subventions et aides indirectes de l'État

Subventions État

Fond national des aides à la pierre (FNAP)	161 M€
--	--------

Source : Sisal

Aides indirectes État

Exonération de TFPB	12,9 M€
Réduction de TVA	424,8 M€
Aides des taux	245,2 M€

Source : DHUP

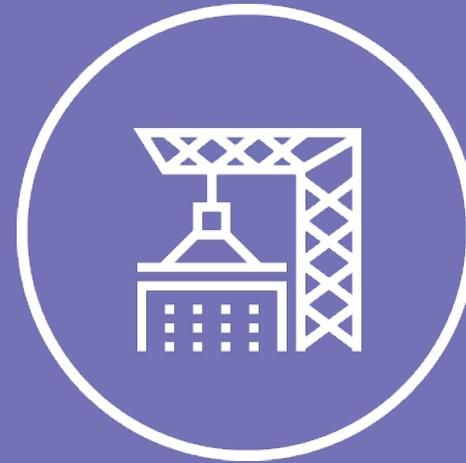
Aide à la relance de construction durable 2022

Aide exceptionnelle (plan de relance) versée aux communes ayant atteint *a minima* 85% de l'objectif contractualisé (nombre de permis de construire de septembre 2021 à août 2022)

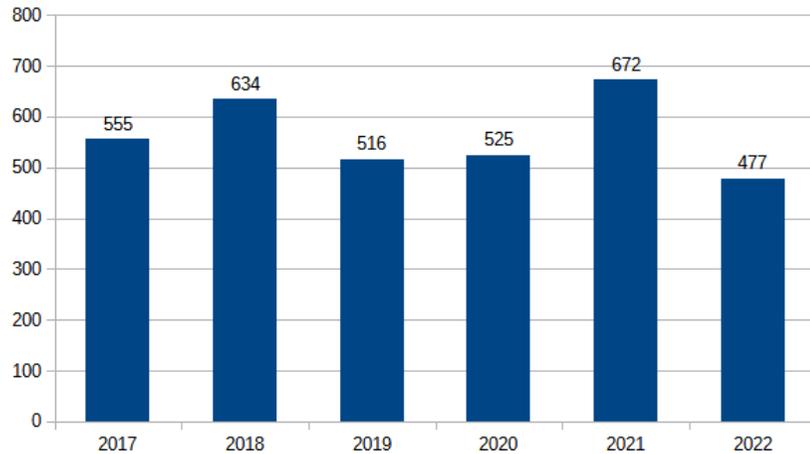
	Objectifs contractualisés		Bilan des autorisations		
	Nb de communes ayant contractualisées	Logements autorisés tous logements	Logements autorisés ouvrant droit à l'aide	Montant d'aide estimé	Nb de communes bénéficiant de l'aide
75	0	0	0	0	0
77	49	7 636	5 447	7 224 325 €	40
78	44	7 903	5 189	5 212 750 €	24
91	34	4 672	3 383	4 351 500 €	24
92	27	14 535	13 008	14 607 750 €	24
93	34	13 565	11 839	11 626 539 €	28
94	30	10 928	10 002	10 607 162 €	25
95	33	5 370	4 398	5 316 600 €	22
Total IDF	251	64 609	53 266	58 946 626	187



Accession à la propriété



Évolution des réservations d'agrément de PSLA (prêt social location – accession) par département



Prêts accordés en 2022 (M€)	
Paris	0
Hauts-de-Seine	21,24
Seine-Saint-Denis	6,85
Val-de-Marne	5,12
Seine-et-Marne	20,68
Yvelines	15,80
Essonne	4,34
Val-d'Oise	0
Total	74,02

	Logements		
	2020	2021	2022
Paris	0	0	0
Hauts-de-Seine	48	25	119
Seine-Saint-Denis	12	40	35
Val-de-Marne	293	265	48
Seine-et-Marne	134	99	132
Yvelines	0	63	90
Essonne	20	153	53
Val-d'Oise	18	27	
Total	525	672	477

Source : Sisal

Organismes de foncier solidaire (OFS) agréés et logements en bail réel solidaire (BRS) livrés

Nom de l'OFS	Date agrément	Nom de l'OFS	Date agrément
Coopérative Foncière Francilienne	24 octobre 2017	OFS des Yvelines	22 juin 2021
Habitat et Humanisme	20 décembre 2018	LOGIREP	22 juin 2021
Foncière de la ville de Paris	11 février 2020	OFS de Plaine Commune	21 juillet 2022
Sequens	11 février 2020	Expansiel Promotion	21 juillet 2022
ANTIN résidence	17 novembre 2020	Logeo Seine	21 juillet 2022
OFS de Maisons-Alfort	12 janvier 2021	Hauts-de-Seine Habitat	4 novembre 2022
Foncière Solucia	13 février 2020	CDC habitat social	4 novembre 2022
I3F	3 août 2020		

Source : Sisal

Au 31 décembre 2022, 15 OFS étaient agréés.

L'enquête annuelle de livraison des BRS a été réalisée entre le 1er janvier et le 30 juin 2022 : en 2021, 11 logements en BRS ont été livrés à Pantin (93) par la Coopérative foncière francilienne.

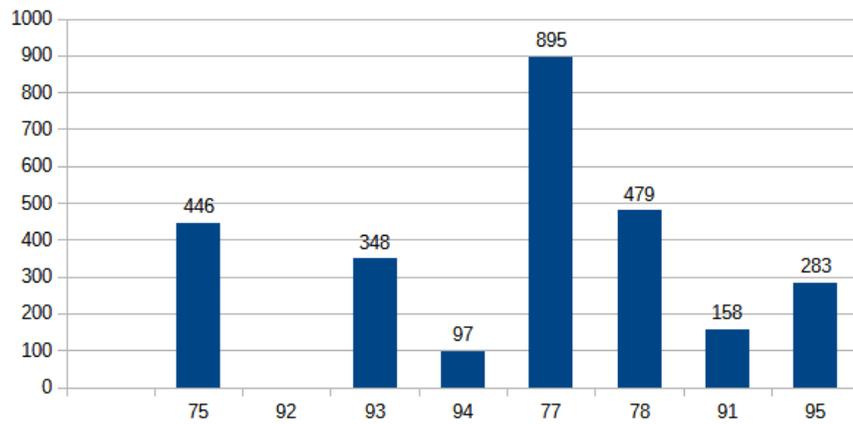
Source : enquête annuelle Drihl auprès des OFS agréés

Amélioration du parc de logements

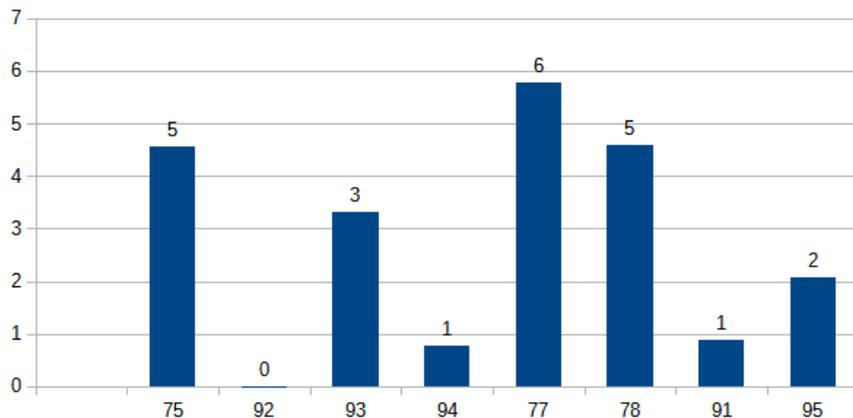


Plan de relance – Rénovation énergétique 2022 (fonds FNAP)

Répartition du nombre de logements agréés 2022



Répartition des financements accordés en M€



99 % de l'objectif fixé est atteint, malgré l'absence d'agrément dans le 92

Départements	Nombre de logements	Montant subventionné État (M€)
75	446	4,56
92	0	0,00
93	348	3,32
94	97	0,77
77	895	5,79
78	479	4,59
91	158	0,88
95	283	2,08
Total	2 706	21,99

Source : Sisal

Aides de l'Anah – parc privé

Aides instruites au niveau local

- **174,9 M€ engagés** en 2022
(hors humanisation des centres
d'hébergement)
 - 158,1 M€ d'aides aux travaux
 - 16,9 M€ d'aides à l'ingénierie
- **21 258 logements bénéficiaires**

Aides instruites au niveau national

- **270 M€ d'aides aux travaux**
- **53 797 logements bénéficiaires**



Source : Anah

Aides de l'Anah aux propriétaires



Rénovation énergétique

- ➔ 295 M€ d'aides
- ➔ 63 828 logements bénéficiaires



Traitement de l'habitat indigne et très dégradé

- ➔ 35 M€ d'aides
- ➔ 4 004 logements traités



Adaptation à la perte d'autonomie

- ➔ 4,6 M€ d'aides
- ➔ 986 logements adaptés



Développement du parc à loyers maîtrisés

- ➔ 1,1 M€ d'aides (subventions aux propriétaires bailleurs dans le cadre de conventionnement avec travaux et sans travaux)
- ➔ 77 logements

Source : Anah

mardi 27 juin 2023

Zoom sur les aides spécifiques à la rénovation énergétique

73 859 logements rénovés en 2022

- 62 132 logements rénovés avec **MaPrimeRénov'**, dont 74% de propriétaires occupants aux revenus modestes ou très modestes et 26% de propriétaires aux revenus intermédiaires ou supérieurs
- 10 031 logements rénovés avec **MaPrimeRénov' Copropriété**, dont 63% sont en copropriété fragile
- 1 696 logements rénovés grâce à **Ma Prime Renov Sérénité**

352,6 M€ de subventions au total



MaPrimeRénov' Copropriété
Mieux chez moi, mieux pour la planète



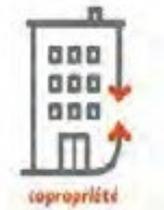
Intervention sur les copropriétés fragiles ou en difficulté

	Total engagé en 2020	Total engagé en 2021	Total engagé en 2022
Copropriétés en difficulté	44 510 576 €	58 380 810 €	67 560 715 €
Copropriétés fragiles	11 719 329 €	21 194 947 €	43 293 301 €
Total	56 229 905 €	79 575 757 €	110 854 016 €

Un total de **110,8 M€ engagés** en 2022 sur les copropriétés dégradées et fragiles (+39,3%)

Source : Anah

- Pour les **copropriétés en difficulté**, en 2022, **les engagements financiers** ont été répartis entre la Seine-Saint-Denis (25,5%), la ville de Paris (23,1%), et le Val-de-Marne (20,4 %), notamment sur l'importante opération Anotéra à Orly)
- Pour les **copropriétés fragiles**, les engagements régionaux ont été très élevés en 2022 sur des départements comme le Val d'Oise (23 % des engagements régionaux), Paris (17,6%) ou encore le Val de Marne (16,6%), mais tous les territoires ont beaucoup engagé sur ce dispositif.



Opérations programmées portées par les collectivités territoriales



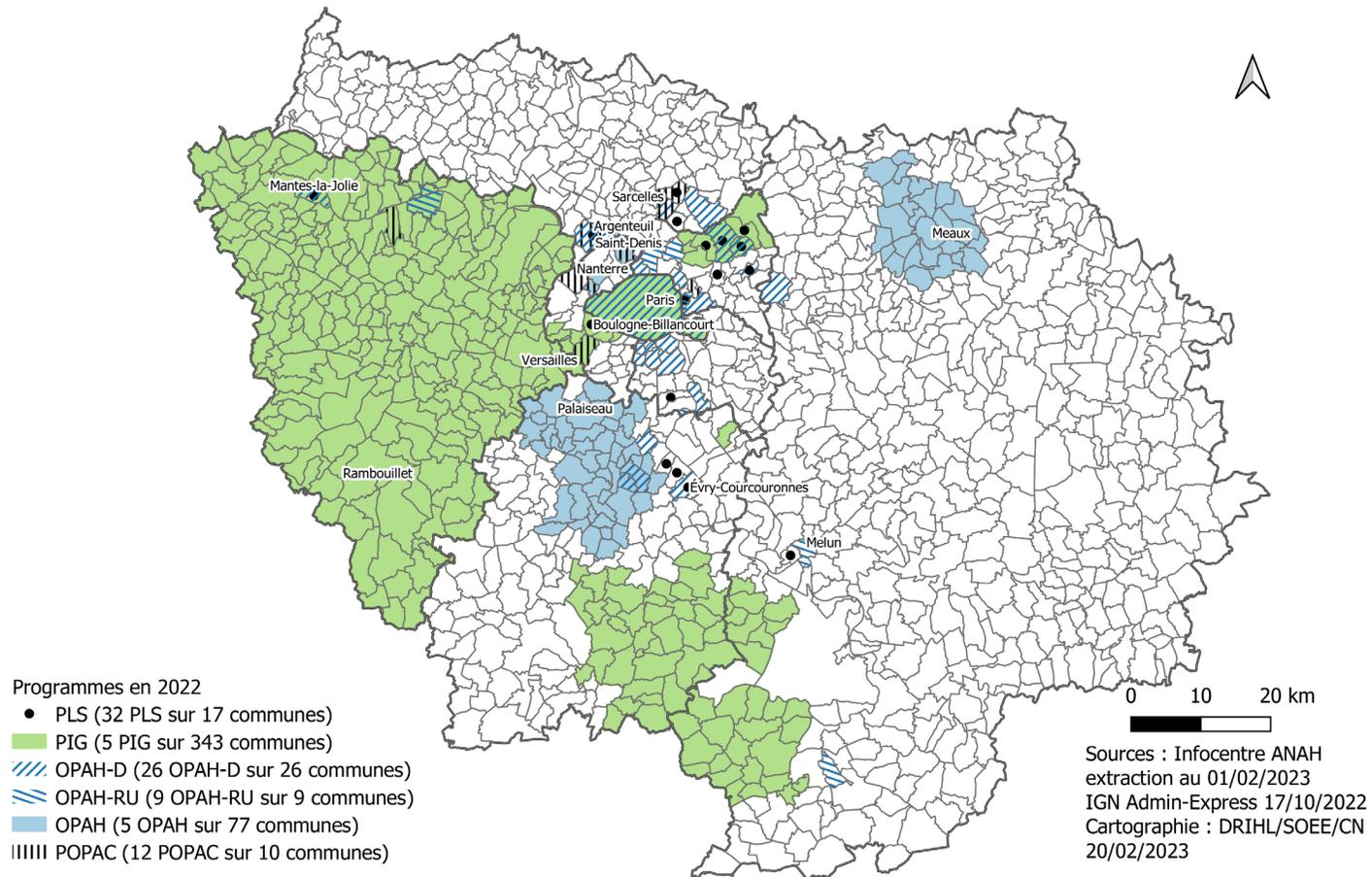
En 2022, les **aides aux propriétaires engagées dans le cadre des opérations programmées** ont représenté 82M€, soit **12,6 % du national**

50,4 % des aides franciliennes aux propriétaires sont concentrées sur ces opérations programmées, 49,6 % étant engagées dans le secteur diffus.

Source : Anah

mardi 27 juin 2023

Communes couvertes par un programme financé par l'Anah en 2022



Lutte contre l'habitat indigne - Subventions Anah : RHI (insalubre irrémédiable ou dangereux) et THIRORI (Traitement de l'habitat insalubre rémissible et des opérations de restauration immobilière)

Avis d'éligibilité de la CNLHI en 2022 – financement Anah prévisionnel de 3 289 924€

Commune	Adresse	Type d'opération	Montant Financement étude/accomp. social/relogement	Montant financement déficit	Montant total financement Anah
Paris 18 ^{ème}	9 passage Kracher	THIRORI	18 816 €	839 112 €	857 928 €
Bagnolet (93)	266-268 rue Etienne Marcel	THIRORI	15 727 €	151 550 €	167 277 €
Bagnolet (93)	6-8 rue Victor Hugo	RHI	40 682 €	614 713 €	655 395 €
Montreuil (93)	179 rue de Paris	RHI	17 883 €	1 132 291 €	1 150 174 €
Montreuil (93)	215 rue Etienne Marcel	RHI	10 920 €	95 704 €	106 624 €
Saint-Denis (93)	3-5 rue Viollet-le-Duc	THIRORI	25 337 €	327 189 €	352 526 €
Total			129 365 €	3 160 559 €	3 289 924 €

Demandes d'acomptes ou de soldes de la CNLHI en 2022

Consommation 2022

1 994 355€ TTC versés, en 2022, sur des opérations subventionnées en RHI / THIRORI dont

- 327 549€ pour les études de calibrages / accompagnement social / logements
- 1 666 806€ pour le financement déficit opérationnel

Source : Anah

mardi 27 juin 2023

Lutte contre l'habitat indigne (BOP 135)

En autorisation d'engagement (AE) : **2 124 572€**

Ces crédits ont permis de réaliser les missions suivantes :

- **Diagnostique plomb et contrôle avant / après travaux**
- **Accompagnement sanitaire et social (ASS)**
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage et travaux d'office**

La répartition des crédits varie selon les territoires :

- 20 à 30 % des crédits sont alloués à l'ASS dans 5 territoires sur 8
- La majorité des crédits est utilisée pour le traitement du plomb dans 4 territoires sur 8 (moitié des territoires).

S'ajoutent :

- **Près 170 k€** consacrés aux maîtrises d'œuvre d'utilité sociale de lutte contre l'habitat indigne (MOUS LHI) en Seine-Saint-Denis
- **736,5 k€** au titre des crédits du Fonds national ADVL + convention ARS. Une forte augmentation des ménages accompagnés en Seine-Saint-Denis a été constatée.

Dans le cadre du **permis de louer**, **76 amendes** ont été données suite aux infractions relevées par les villes, représentant **280 050 €**.

Dans les Yvelines, **une astreinte administrative pour non réalisation de travaux** a été appliquée sur 4 trimestres échus, pour un montant de **10 890 €**.

Source : Drihl et ARS Île-de-France

Lutte contre l'habitat indigne (BOP 135). L'appel à projets régional pour une stratégie de lutte contre l'habitat indigne (SULHI)

Objectifs : promouvoir et développer une approche globale et urbaine de lutte contre l'habitat indigne et de requalification des quartiers anciens dégradés.

2015 : appel à projets lancé par le préfet de région et le directeur général de l'Agence régionale de santé vers les communes et EPCI les plus concernés par ce phénomène ➡ **19 projets retenus**

2016-2017 : études urbaines financées à hauteur de **354 528€**

Depuis 2018, des conventions de subventions ont été signées :

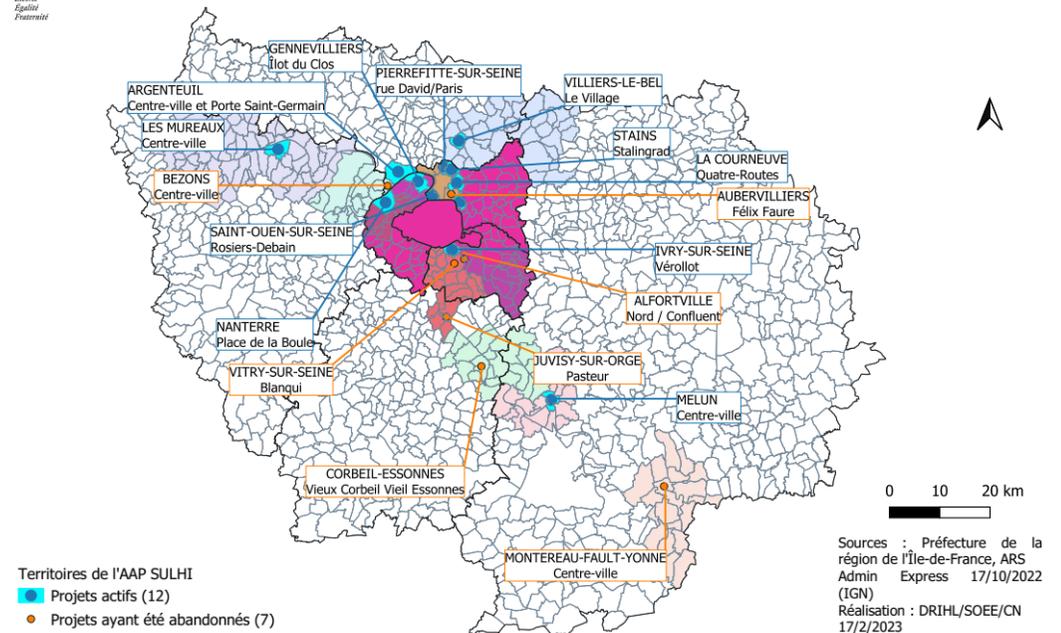
Près de **16,5 millions d'euros engagés (AE)** à travers l'appel à projets SULHI sur **12 sites répartis sur 6 départements** (77, 78, 92, 93, 94 et 95)

Entre 2019 et 2022 :

Près de **1 100 000 euros** subdélégés en CP par la Drihl aux sites de Seine-Saint-Denis (93), des Hauts-de-Seine (92) et du Val-d'Oise (95), soit **6,7% de l'enveloppe globale**.

Source : Drihl et ARS Île-de-France

Sites lauréats de l'appel à projets régional pour une Stratégie de Lutte contre L'Habitat Indigne (SULHI) - Bilan 2022



Rénovation urbaine



Bilan du premier programme national de renouvellement urbain en Île-de-France (PNRU)

Départements	Montant total des engagements (en M€)	Montant des paiements (en M€)	Reste à payer (en M€)	Nombre d'opérations en cours
Paris	78,17	78,17	0,00	0
Hauts-de-Seine	346,80	329,61	17,19	50
Seine-Saint-Denis	1 464,76	1 247,36	217,41	412
Val-de-Marne	475,93	467,38	8,55	51
Seine-et-Marne	298,60	295,44	3,17	24
Yvelines	411,03	406,57	4,45	58
Essonne	550,07	532,38	17,69	59
Val-d'Oise	635,45	614,22	21,23	57
Total	4 261	3 971	290	711

Le montant des paiements des subventions ANRU au 31 décembre 2020 est de près de **4 milliards** sur le périmètre de l'Île-de-France soit un taux de paiement de 93%

Source : ANRU

mardi 27 juin 2023

Etat de validation des projets du nouveau programme national de renouvellement urbain

	Programmation				Engagement				Paiement	
	Subvention Anru (en M€)	Prêt Action Logement (en M€)	Total concours financier (en M€)	Nombre de logements programmés (convention signée)	Subvention Anru (en M€)	Prêt Action Logement (en M€)	Total concours financier (en M€)	Nombre de logements engagés	Subvention Anru (en M€)	Nombre de logements avec paiement
Paris	38,9	18,1	57,0	5 754	1,8	0,6	2,4	103	1,0	46
Hauts-de Seine	15,9	14,4	30,3	831	7,2	13,2	20,4	594	2,2	77
Seine-Saint-Denis	193,2	106,9	300,1	7 752	52,1	42,2	94,3	2 050	17,5	205
Val-de-Marne	173,2	43,8	217,0	5 833	14,4	16,3	30,7	863	6,8	480
Seine-et-Marne	60,8	21,4	82,2	3 140	15,0	1,8	16,8	649	6,2	507
Yvelines	40,3	22,6	62,9	3 843	7,1	8,7	15,8	373	1,5	6
Essonne	56,0	38,6	94,6	3 418	30,1	24,0	54,1	1 716	10,5	958
Val-d'Oise	26,1	2,9	29,0	577	12,8	5,8	18,6	536	3,6	375
TOTAL	604,5	268,6	873,1	31 148	140,4	112,6	253,0	6 884	49,4	2 654

Source Anru

État de validation des projets du nouveau programme national de renouvellement urbain

59 projets d'intérêt national (PRIN)
validés

46 projets d'intérêt régional (PRIR)

➔ **40** projets validés dont 28 signés

Au total, les concours financiers des
projets d'Île-de-France sont estimés à
hauteur de

4 797 M€

➔ dont **3 493 M€** de subventions

➔ et **1 304 M€** de droits à prêt

Aujourd'hui, **2 660 M€** de concours sont
inscrits dans les conventions signées,

➔ dont **1 951 M€** de subventions

➔ et **709 M€** de droits à prêt

et concernent **82 821 logements**

Source : ANRU

Les autres financements

Bilan annuel Banque des Territoires

Chiffres clés 2022 :

**3,148 Mds €
de prêts au logement social**

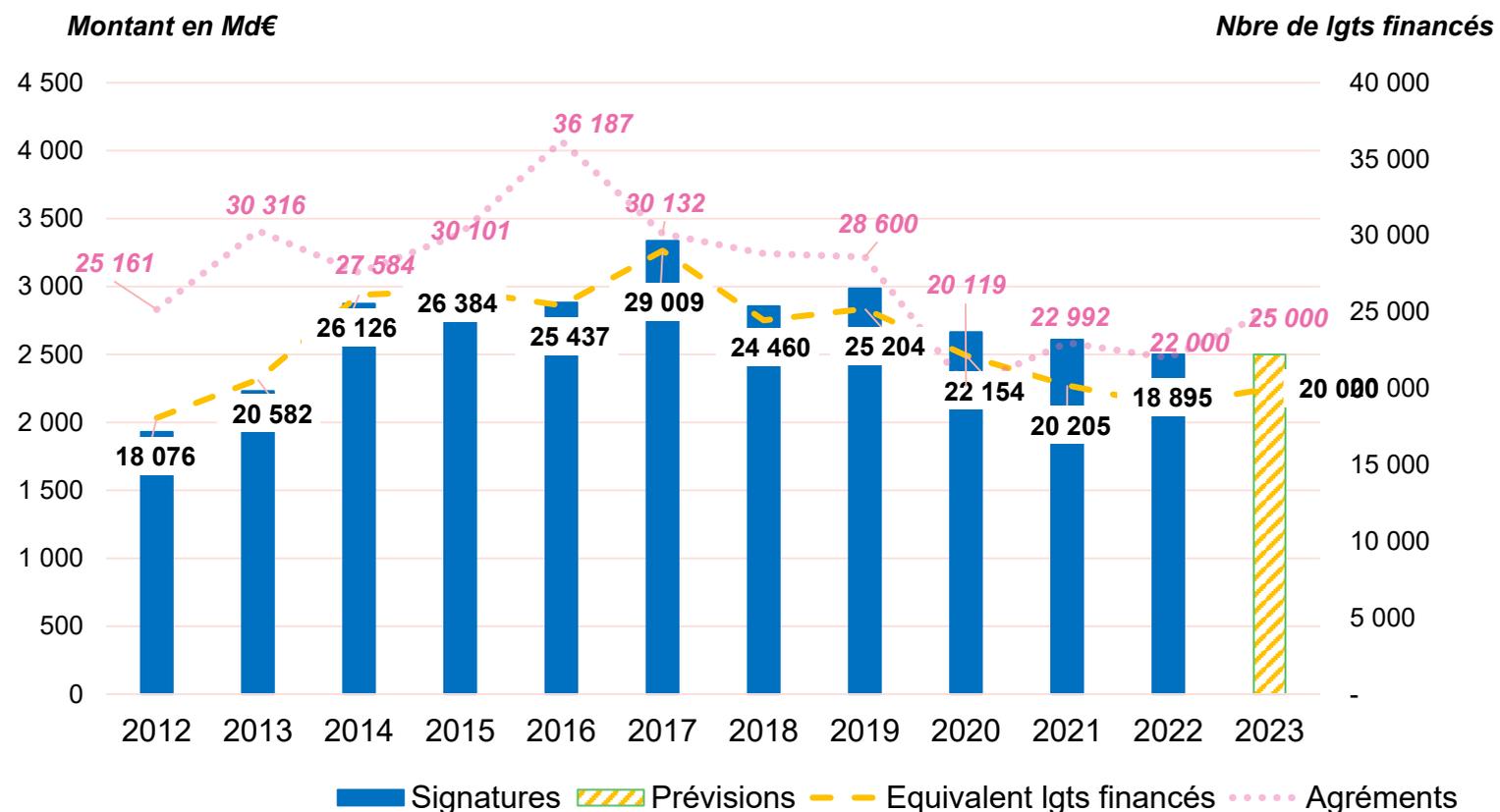
18 895 LLS financés

540 M € de la réhabilitation

26 450 LLS réhabilités financés

37 M€ de PHB 2.0 constructions vertes

Les financements du Logement Locatif Social hors réhabilitation



Vue d'ensemble

LS financés	Production		Total
	Production	Réhabilitation	
75	4 675	4 378	9 053
77	1 812	2 579	4 391
78	2 440	1 164	3 604
91	2 974	2 286	5 260
92	1 193	3 473	4 666
93	2 660	6 314	8 974
94	1 659	3 933	5 592
95	1 482	2 323	3 805
Total	18 895	26 450	45 345

Segments	Total 2021 (en K€)	Total 2022 (en K€)	Taux de variation
Habitat spécifique	131 890	281 576	113%
Logement locatif social	2 947 608	2 866 893	-3%
<i>dont réhabilitation</i>	468 812	540 476	15%
Total	3 079 498	3 148 469	2%

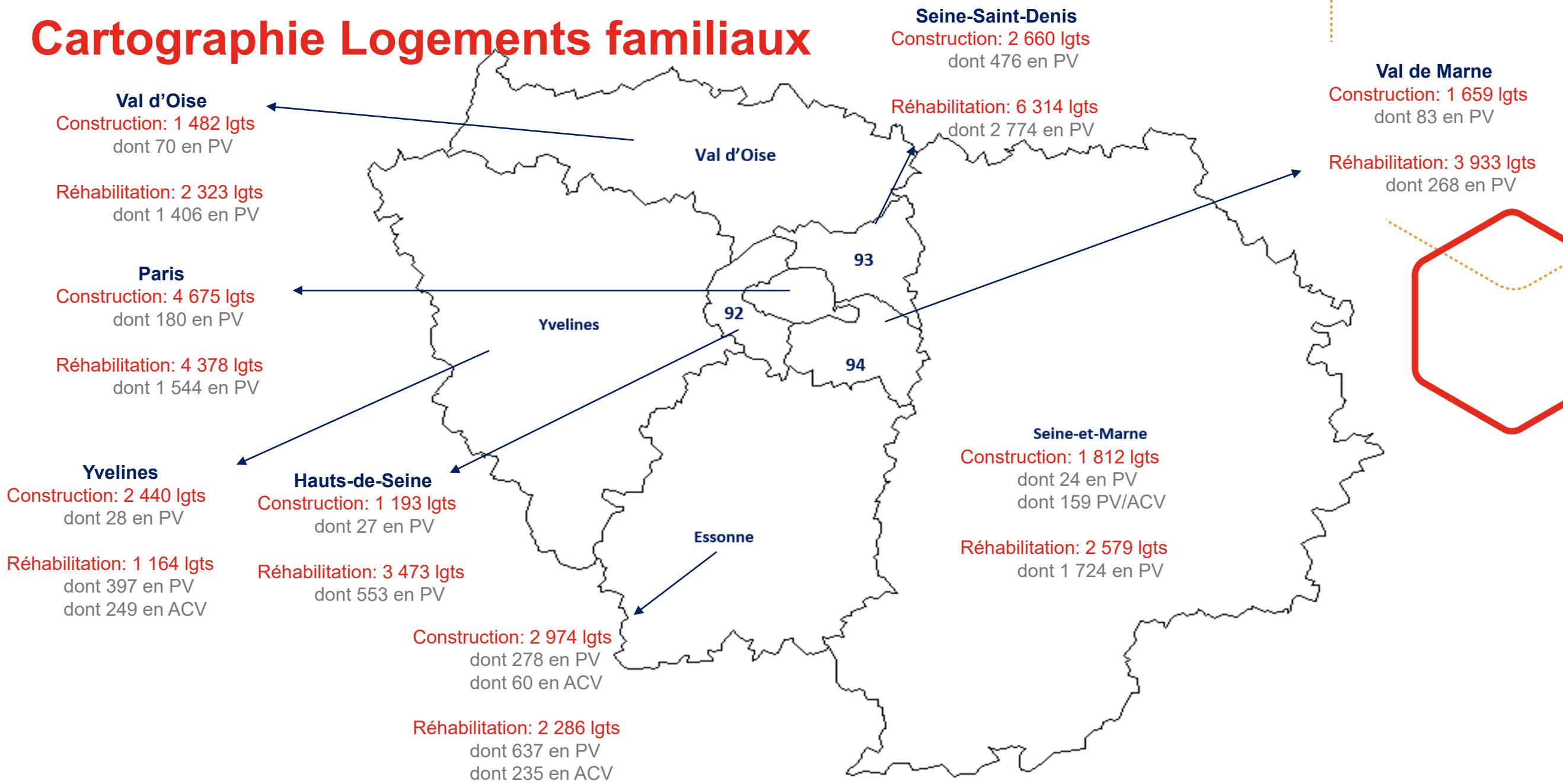
Equivalents logements HS financés	Habitat pour les jeunes	Logement d'insertion et hébergement	Logement gendarmes et sapeurs	Médico-social	Total
75	139	355		85	579
77	254	236	100		590
78		571		300	871
91	86	69		197	352
92	502	505		174	1181
93	327	326		103	756
94	72	556		60	688
95	451				451
Total	1 831	2 618	100	919	5 468

Définition « Habitat Spécifique »:

Le segment "Habitat spécifique" regroupe les interventions répondant aux politiques publiques sur les besoins d'habitat non couverts par les logements HLM familiaux :

- les établissements et services médico-sociaux;
- l'habitat des jeunes, étudiants;
- l'habitat des personnes démunies;
- les institutions pour l'enfance en difficulté;
- les aires d'accueil des gens du voyage;
- les logements de fonction pour gendarmes, pompiers et policiers

Cartographie Logements familiaux



Cartographie Habitat Spécifique

Val d'Oise
451 équivalents lgt dont:
-Habitat pour les jeunes: 451

Paris
579 équivalents lgt dont:
-Médico social: 85
-Habitat pour les jeunes: 139
-Insertion et hébergement: 335

Hauts-de-Seine
1 181 équivalents lgt dont:
-Médico social: 174
-Insertion et hébergement: 505
-Habitat pour les jeunes: 502

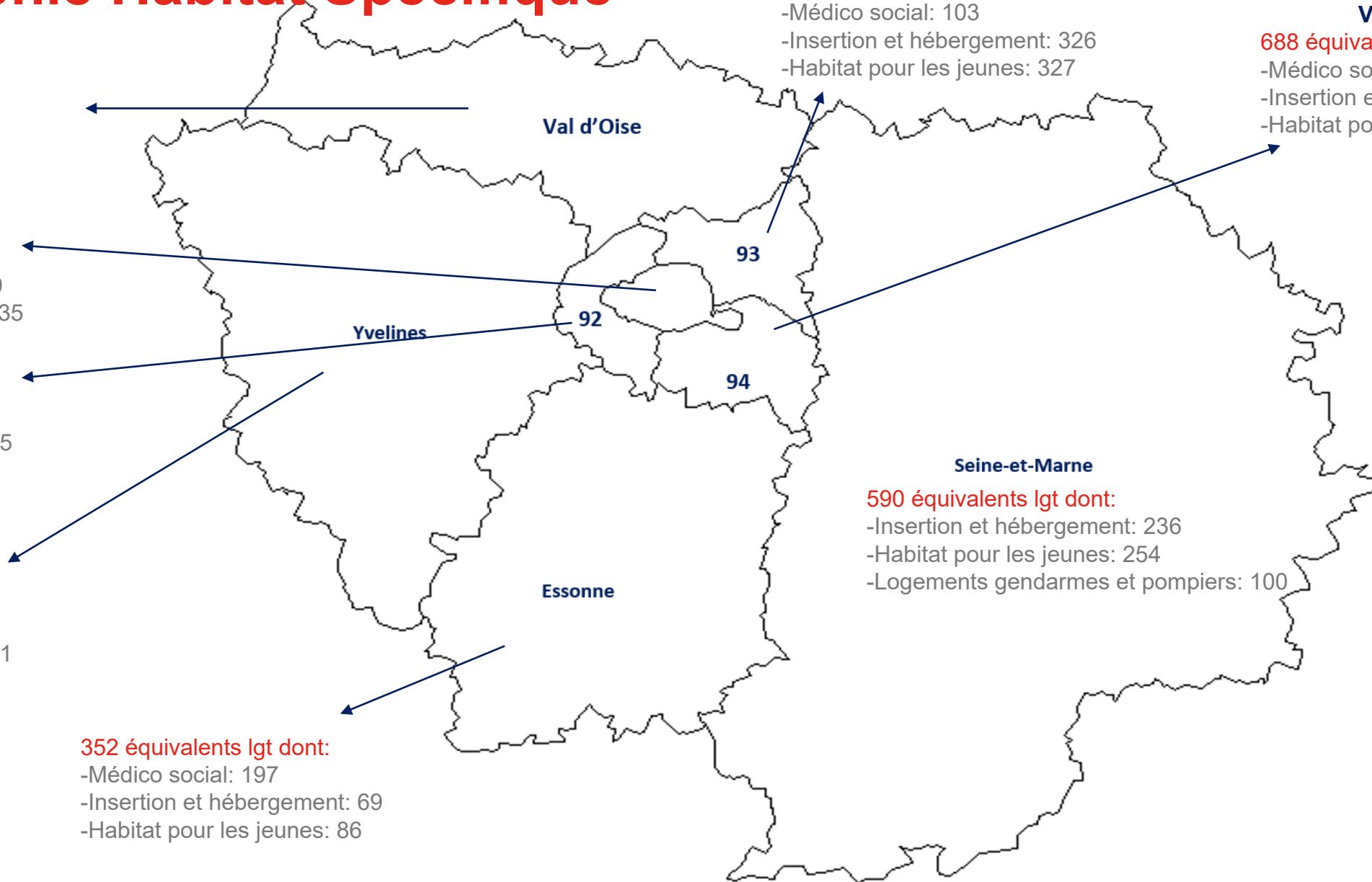
Yvelines
871 équivalents lgt dont:
-Médico social: 300
-Insertion et hébergement: 571

352 équivalents lgt dont:
-Médico social: 197
-Insertion et hébergement: 69
-Habitat pour les jeunes: 86

Seine-Saint-Denis
756 équivalents lgt dont:
-Médico social: 103
-Insertion et hébergement: 326
-Habitat pour les jeunes: 327

Val de Marne
688 équivalents lgt dont:
-Médico social: 60
-Insertion et hébergement: 556
-Habitat pour les jeunes: 72

Seine-et-Marne
590 équivalents lgt dont:
-Insertion et hébergement: 236
-Habitat pour les jeunes: 254
-Logements gendarmes et pompiers: 100



ACCOMPAGNER LES PARCOURS LOGEMENT DES SALARIÉS



Plus de 160 000 ménages salariés aidés

Ménages	2021	2022	Evolution	Part des jeunes***
Aides financières	66 296	63 628	- 4%	82%
Services *	85 100	98 068	+ 15%	75%
Total **	151 396	161 696	+ 7%	78%

* Les services comprennent les familles logées, les contrats VISALE et les engagements réciproques signés

** hors ménages aidés dans le cadre de l'ingénierie sociale.

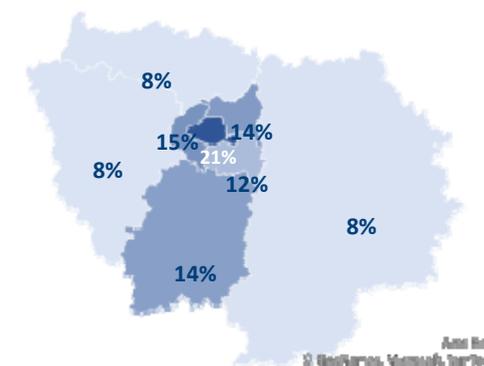
*** Aides financières utilisées principalement par les jeunes : MobiliJeune – VISALE - PIV Mobilité

VISALE. 

UNION DÉPARTEMENTALE

66 643 contrats signés
(+22% par rapport à 2021)

95% des bénéficiaires ont
moins de 30 ans

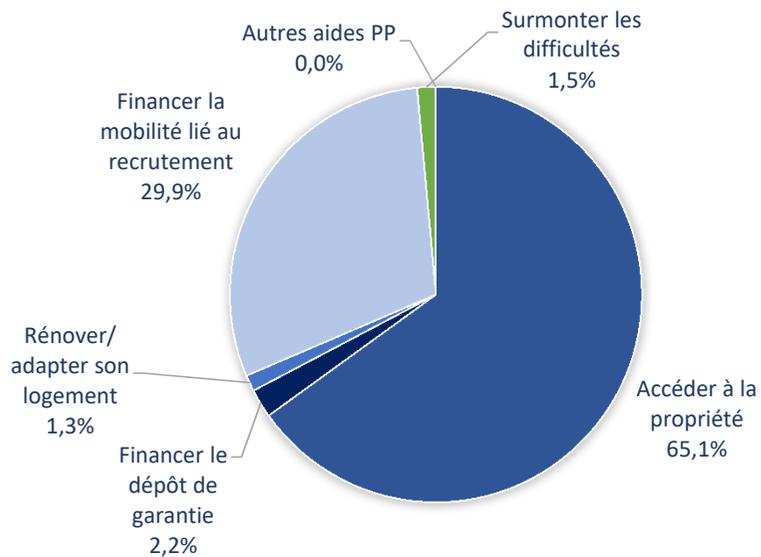


ACCOMPAGNER LES PARCOURS LOGEMENT DES SALARIÉS

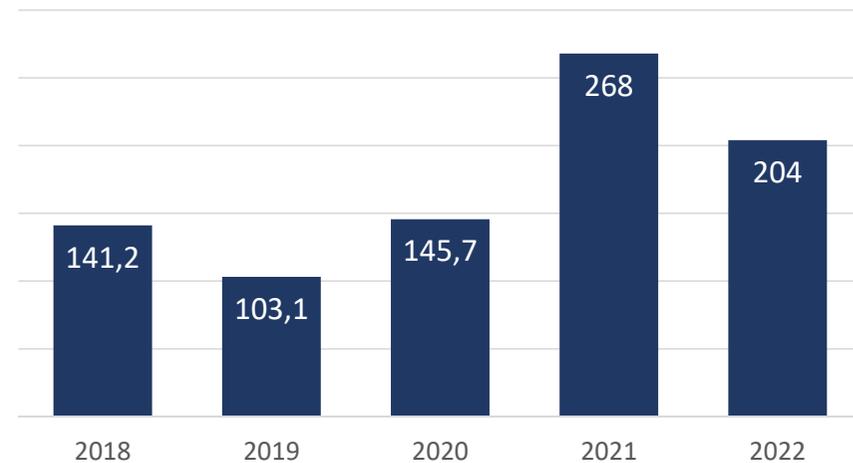


204 M€ d'aides financières directes délivrées aux salariés

Près des 2/3 des aides financières consacrées à l'accèsion à la propriété
Près 1/3 pour financer la mobilité



Montants des aides financières délivrées par Action Logement Services en Ile-de-France (en millions d'€)



Déploiement du Plan d'Investissement Volontaire (PIV)

FINANCER UNE OFFRE DE LOGEMENTS VARIÉS POUR FAVORISER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS



Un engagement financier de 1 005 Millions d'€ en soutien au développement de l'offre de logements

+52% de financements par rapport à 2021

Au titre de la NCQ (en M€)	Région IDF
Prêts amortissables PLAI-PLUS	211,0
Prêts structures collectives (Hors PTFTM)	17,4
Prêts amortissables PLS	56,6
PTFTM	49,0
Prêts amortissables PLI/LI	79,1
Total Droit Commun	413,1
Action Cœur de Ville net (prêt et subvention) (PP+PM)	38,9
Innovation	1,0
Ingénierie territoriale	0,2
Total des engagements PM	453,2
ACV- Réservations de crédits	8,9
Prêts NPNRU	127,2
Total des financements NCQ	589,3

yc annulations d'engagements

PP : Personnes Physiques

PM : Personnes Morales

NCQ : Nouvelle Convention Quinquennale 2018-2022

FINANCER UNE OFFRE DE LOGEMENTS VARIÉS POUR FAVORISER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS



Un engagement financier de 1 005 Millions d'€ en soutien au développement de l'offre de logements

Au titre du PIV (en M€)	Région IDF
Prêts Production LLS PLUS-PLAI	-0,5
Prêts Production Logement jeunes actifs et étudiants	42,1
Prêts LI (Production / Travaux de montée en gamme)	-10,2
Prêts Organismes de fonciers solidaires (OFS)	22,5
Sub Foncière transformation bureaux (FTI)	284,4
Total PIV Prêts	338,4
Création d'espaces de co-working	0,4
Sub Production LLS PLUS-PLAI	37,2
Sub Production Logement jeunes actifs et étudiants	10,4
Sub Création colocation dans le neuf et l'ancien	-0,1
Sub Démolition et production	1,5
Sub Copropriétés dégradées	28,1
Sub Organismes de fonciers solidaires (OFS)	0,1
Total PIV Subventions	77,7
Total général PIV	416,1

yc annulations d'engagements